



LA VIE ASSOCIATIVE EST DE RETOUR !



GROS PLAN SUR LA RENTRÉE
SCOLAIRE



À LIRE ET À CONSERVER



DÉCOUVREZ LE PROGRAMME
CULTUREL DE LA RENTRÉE

SOMMAIRE

PEYROLLES-EN-PROVENCE

EDITO 3

BUDGET 4

- Peyrolles, commune pilote dans l'expérimentation du nouveau cadre budgétaire et comptable

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE CONSULTATIVE 5

- Prochaine rencontre en octobre

CCAS 5

- Colis de Noël

TRAVAUX ET URBANISME 6

- Centrale solaire flottante

VIE SCOLAIRE 7 À 11

- Les tarifs 2021 / 2022
- Rentrée scolaire 2021 / 2022
- Protocole sanitaire et cadre de fonctionnement
- Le Jour J : rentrée scolaire
- Les travaux aux écoles et à la crèche
- Menus "faits maison" au Collège Jean Jaurès
- L'aviron au Collège Jean Jaurès
- Le Collège Jean Jaurès se mobilise pour les Restos du Cœur
- Des collégiens de Peyrolles lauréats du concours du Jeune Reporter UNSS 13
- Le Collège Jean Jaurès engagé dans le développement durable
- La "Tête dans les étoiles" pour les 4^{èmes} et 5^{èmes} du Collège Jean Jaurès

CULTURE 12 À 14

- Un réseau WiFi ouvert à Peyrolles
- L'eau s'invite à la bibliothèque
- Enfin le château mis en lumière
- Programmation culturelle
 - Exposition
 - "les Mamas et le monde"
 - Théâtre
 - Festival de Durance
 - Par les Villages
 - De belles nuits du château

JEUNESSE 15

- Rafael, un pilote né
- Le forum des associations 2021, une belle réussite
- Remerciements

VIE ÉCONOMIQUE COMMUNICATION 16 À 17

- Marché hebdomadaire
- Marché des producteurs
- Concours des illuminations des vitrines de Noël
- Mission locale du Pays d'Aix, les menus Emploi
- CCIAMP
- Emploi / Communication
- Nouveaux à Peyrolles

PORTFOLIO 18

ENVIRONNEMENT 19 À 21

- Un nouveau fonctionnement pour la déchèterie
- Stop aux dépôts sauvages
- Le concours municipal "Village fleuri"
- Allo Rénov' énergie

VIE ASSOCIATIVE 23 À 26

- Des fêtes malgré tout
- Peyrolles rétro a débuté avec des véhicules anciens
- Le Model Air Club s'envole à nouveau
- 123 petits pas se languit de vous retrouver
- Un évènement culturel, éducatif et artistique exceptionnel
- Association QI Gong Vitalité
- Profitez de cours de soutien
- Les Mini-Pouces de retour
- Cours de danse "Viking Tribal Style"
- Djembé à Peyrolles
- C'est parti pour une nouvelle saison au Tennis Club Peyrolles
- Le BVHCP fait sa rentrée
- CNPA au lac de Peyrolles : club aviron, kayak, nage en eau libre
- Formations "Jardins collectifs" en permaculture
- Essayez le Judo
- Une rentrée très attendue au temple Shaolin
- Bilan Enduro Carpe 2021

HISTOIRE 30

- Traconnade : Aquae Sextia Aquaeductum

ÉTAT CIVIL 31

NUMÉROS UTILES ET PERMANENCES 32

Responsable de la rédaction : Olivier FRÉGEAC
Responsable technique : Joël BOTELHO

Dans ce numéro, photos :
Joël BOTELHO, photographe communal, Adobe Stock, X, Pierre GENEVIER

Maquette et impression : D.R.E. Conseil

Tirage : 2700 exemplaires.
Imprimé sur papier bénéficiant de la certification internationale de gestion durable des forêts.



Pour être pris en compte, vos articles doivent nous être envoyés selon le calendrier suivant :

Edition Trimestrielle	Distribution	Date de réception au plus tard des articles
1 ^{er} trimestre	15 avril	10 mars
2 ^{ème} trimestre	15 Juillet	10 juin
3 ^{ème} trimestre	15 octobre	10 septembre
4 ^{ème} trimestre	15 Janvier	10 décembre

Nous vous en remercions.



Malgré les contraintes sanitaires, cette période estivale a permis à notre commune de retrouver une saison culturelle presque normale. Ainsi les mois de juin, juillet et août ont pu vous offrir de nombreuses représentations ou spectacles ; saison estivale qui s'est clôturée par notre fête votive que j'ai souhaité impérativement maintenir pour la plus grande joie de tous. Il est important à mon goût que nous puissions retrouver ces manifestations à travers lesquelles chacun d'entre vous peut s'épanouir, se retrouver.

En bref ce qui fait le véritable lien social auquel je suis très attaché.

La rentrée scolaire s'est relativement bien passée avec des écoles qui ont vu de gros travaux réalisés aussi bien sur l'élémentaire que la maternelle et qui permettront ainsi à nos enfants d'être mieux accueillis dans celles-ci.

Vous trouverez également inséré dans ce bulletin d'information un document important qu'il faudra que vous conserviez à portée de main. Il s'agit du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Celui-ci détaille les gestes et postures à adopter en cas d'événement majeur, incendie, inondations, tremblement de terre et autres. Faites-en bonne lecture.

La prochaine parution étant prévue pour le début d'année prochaine, j'en profite pour vous souhaiter un très bel automne et de très belles fêtes de fin d'année.

Olivier FRÉGEAC
Maire de Peyrolles-en-Provence
Conseiller Métropolitain délégué aux risques majeurs
Président du Grand Site Concors Sainte Victoire



EN PRENDRE CONNAISSANCE ET À CONSERVER :

VOUS TROUVEREZ LE DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM) ENCARTÉ DANS CE NUMÉRO DE PEYROLLES INFO.





PEYROLLES, COMMUNE PILOTE DANS L'EXPÉRIMENTATION DU NOUVEAU CADRE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

Tout comme le plan comptable général définit les règles comptables applicables aux entreprises du secteur privé, les collectivités locales et établissements relevant du secteur public sont, eux aussi, soumis à des instructions budgétaires et comptables. La différence étant que ces dernières varient selon le type de collectivités et selon la nature de l'activité exercée (service public administratif ou service public à caractère industriel et commercial) alors que les entreprises privées sont toutes soumises à une réglementation unique.

L'actuel cadre réglementaire du secteur public local se caractérise par la multiplicité des instructions budgétaires et comptables applicables selon les catégories de collectivités locales :

- M 14 pour les communes ;
- M 52 pour les départements ;
- M 71 pour les régions ;
- M 4 pour les services à caractère industriel et commercial ;
- M 22 pour les établissements et services publics sociaux et médico-sociaux communaux et intercommunaux (exemple : les établissements d'aide aux personnes âgées), etc.

Pour aller plus loin : Les instructions comptables répondent à trois préoccupations : prévision, suivi des coûts d'exécution, comptabilité des réalisations (coût à l'achèvement). Leur désignation par une lettre, la lettre " M " en l'occurrence, suivie par deux numéros, répond à la logique suivante :

- la lettre " M " désigne le secteur public local ;
- le premier numéro correspond au numéro d'identification de la catégorie de collectivité (1 pour le secteur communal, 5 pour le secteur départemental, 7 pour le secteur régional) ou les autres secteurs locaux (2 pour le secteur hospitalier et médico-social, 3 pour le secteur des offices d'habitation ou de construction, 4 pour le secteur industriel et commercial, 6 pour le secteur d'incendie et de secours, 8 pour les organismes relatifs à la fonction publique territoriale) ;
- le second numéro correspond pour sa part, au numéro d'ordre chronologique de l'instruction.

Porté par les dispositions de la loi NOTRe du 7 août 2015 portant expérimentation de la certification des comptes locaux, le secteur public local s'inscrit dans un vaste mouvement de modernisation comptable. Ce mouvement porte, à la fois sur l'élaboration d'un nouveau référentiel comptable (M 57), sur une réforme des conditions de présentation des comptes aux assemblées délibérantes (le compte financier unique) et sur de nouveaux dispositifs d'appréciation de la sincérité des comptes (la certification des comptes).

Ainsi, les travaux menés, depuis quelques années, par les administrations (DGFIP ; DGCL) ont concouru à définir et à mettre en œuvre, un cadre comptable local modernisé et unifié : le référentiel M57.

Ce référentiel permettra le suivi budgétaire et comptable d'entités publiques locales variées, appelées à gérer des compétences relevant de plusieurs niveaux (régions ; départements ;

communes et intercommunalités), tout en conservant certains principes budgétaires applicables aux référentiels M14, M52 et M71.

Parmi les évolutions apportées aux règles budgétaires et comptables applicables aux communes :

- Des règles budgétaires assouplies (dont bénéficient déjà les régions) :

- Gestion pluriannuelle des crédits : définition des autorisations de programme et des autorisations d'engagement, adoption d'un règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat, vote d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement lors de l'adoption du budget, présentation du bilan de la gestion pluriannuelle lors du vote du compte administratif ;

- Fongibilité des crédits : faculté pour l'organisme délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) ;

- Gestion des crédits pour dépenses imprévues : vote par l'organe délibérant d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2% des dépenses réelles de chacune des sections.

- A terme, un compte financier unique (le CFU) présenté comme le garant d'une information financière plus transparente et lisible permettant de mettre un terme à la coexistence de deux ensembles distincts d'états financiers se recoupant partiellement et dotés chacun d'états annexes importants (le compte administratif et le compte de gestion).

Une généralisation de cette instruction M57 devra intervenir d'ici le 1^{er} janvier 2024, sur toutes les catégories de collectivités locales et notamment des communes, en remplacement de notre nomenclature actuelle M14.

Il nous a été proposé par le chef du service comptable de la trésorerie d'Aix Municipale et Campagne de nous accompagner sur la mise en application de ce référentiel sur notre commune au 1^{er} janvier 2022.

Nous serions donc "commune pilote" avec deux autres communes (Le Tholonet et Meyreuil) parmi les 20 communes gérées par la trésorerie et bénéficierons à ce titre :

- D'un appui technique renforcé des services de la DGFIP ;
- D'une préparation, en amont, au déploiement d'un compte financier unique ;
- D'une inscription, à terme, dans le processus de certification des comptes.





Patrick APICELLA
Conseiller municipal
délégué à l'animation
des commissions extra-
municipales, conférences
publiques, concertations

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE CONSULTATIVE

PEYROLLES-EN-PROVENCE

PROCHAINE RENCONTRE EN OCTOBRE !

En juillet dernier, la Commission Extra-municipale de Concertation a été installée sous l'autorité d'Olivier FRÉGEAC, Maire de Peyrolles.

Les participants ont pu constater la volonté municipale de développer une démarche de concertation sur les sujets, sur les dossiers et sur les projets, concernant directement la vie et le devenir de la commune.

Ainsi en octobre prochain, la commission sera convoquée pour réfléchir sur le plan de circulation, à la suite du sondage proposé à la population, pour se déterminer sur les trois scénarii de circulation concernant la rue de l'Horloge, la rue Mère de Dieu, et la rue Barème (*voir Peyrolles Info - janvier 2021*).

Chacune de ces propositions a résulté d'une réflexion faite en vue de faciliter la circulation dans le cœur du village, afin de concilier les exigences de sécurité, de bien-être et de qualité de vie et les intérêts des concitoyens et les contraintes liées à la configuration du village. Les membres de la Commission seront donc sollicités pour faire part à la municipalité leurs remarques, observations et propositions sur ce dossier. Bonne concertation !



Gaëtan MUSELET
Adjoint aux affaires sociales,
seniors et logement

VIE SOCIALE ET LOGEMENT

PEYROLLES-EN-PROVENCE

COLIS DE NOËL

Comme déjà précisé, cette année encore nous ne pourrons pas proposer le repas spectacle aux seniors pour Noël en raison de la crise sanitaire.

Le colis sera donc offert à tous les seniors de + de 65 ans qui se seront manifestés auprès du CCAS **avant le 15 novembre 2021**. Les nouveaux arrivants sur la commune ou nés en 1956 devront s'inscrire, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, avant cette date. La distribution aura lieu sur deux jours selon **la 1^{ère} lettre du Nom de famille** :

DE LA LETTRE A À L
MARDI 14 DÉCEMBRE 2021 DE 9 H À 12 H



DE LA LETTRE M À Z
JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021 DE 9 H À 12 H





Xavier FOUYAT
Adjoint aux
projets voirie,
grands travaux,
bâtiments
publics et
urbanisme

CENTRALE SOLAIRE FLOTTANTE DE PEYROLLES-EN-PROVENCE

Le projet photovoltaïque de Peyrolles-en-Provence trouve son origine dans l'initiative de la commune et d'un carrier pour la reconversion d'une gravière en eau arrivée en fin d'exploitation. Dans le cadre de l'élaboration du projet de réhabilitation de la carrière, une démarche concertée a été mise en place par l'exploitant du site et la commune.

Nous sommes au début des années 2010 et les contours d'une reconversion en 3 axes se définissent. Il y a à la fois une volonté de réaménagement du site en zone naturelle avec une partie sanctuarisée et une partie accessible au public, de développement pédagogique et touristique de cette zone accessible au public, et de développement des énergies renouvelables avec l'installation d'une centrale solaire flottante.

Le projet de parc solaire flottant, confié à Boralex, est développé sur le plan d'eau des Chapeliers. Il constitue une des premières étapes de reconversion du site. Le développement du projet s'est déroulé en 4 années sur la période 2016 - 2020.

DÉROULÉ DES TRAVAUX

L'aire de montage, implantée sur la berge, sur une surface relativement restreinte, a constitué le cœur de l'activité pendant la première moitié du chantier du mois d'avril au mois de juin. À cet effet, les berges ont été aménagées, avec la construction d'une pente douce pour la mise à l'eau des flotteurs.

À partir de juillet, avec la fin des travaux de terrassement, une équipe de plus de 30 personnes est chargée d'assembler la structure d'accueil des panneaux en emboitant les flotteurs les uns après les autres. Cette étape se déroulera jusqu'au mois de novembre.

“Le montage d'un parc flottant est en grande partie réalisé au sol. Sur le chantier de Peyrolles-en-Provence, nous assemblons les panneaux à la manière d'un puzzle pour constituer un ensemble mono-îlot d'un seul tenant. L'îlot sera au final constitué de 65 unités flottantes. Elle sont assemblées sur la berge puis glissées à la surface de l'eau les unes après les autres.”, explique Alexis Glandières, Responsable construction chez Boralex. Les “corps morts” utilisés pour l'ancrage au fond de l'eau sont également construits à terre.

La structure flottante de 12 hectares ainsi constituée est ensuite installée ligne par ligne et amarrée avec un bateau, avant d'être fixée au fond de l'eau au moyen des ancres par “corps mort” reliés par des lignes d'ancrages tout autour de la centrale. Ils permettent d'assurer la stabilité de la plateforme après son assemblage.

LA COVID-19 ET SES CONSÉQUENCES SUR L'APPROVISIONNEMENT DES MATÉRIAUX

À noter que les premiers mois du chantier ont été émaillés par des difficultés d'approvisionnement des matériaux consécutives à la crise de la Covid-19. Celles-ci ont retardé des étapes inhérentes à l'assemblage des îlots notamment. En conséquence, la mise en service initialement prévue au 1^{er} décembre 2021 a été décalée au 1^{er} janvier 2022.

EXEMPLARITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le projet a été développé dans le respect de la démarche « Éviter, Réduire, Compenser » (ERC) qui permet d'intégrer les enjeux environnementaux à la conception du projet. Notons par exemple que le projet a été pensé pour faciliter la préservation des berges grâce notamment à un ancrage des flotteurs en fond du plan d'eau ou encore à une position du parc solaire en retrait des berges.

VOTRE SÉCURITÉ NOUS TIENT À COEUR

Chez Boralex, votre sécurité et celle des hommes et femmes qui travaillent sur nos sites est notre priorité. C'est pourquoi l'accès au site est interdit aux personnes extérieures au chantier.

Nous vous demandons également de respecter ces quelques règles strictes aux abords du chantier :

- Respecter les distances de sécurité et les dispositifs de signalisations (limitation de vitesse, feux de signalisation...) spécifiques aux abords du chantier ;
- Ne pas pénétrer dans les périmètres de sécurité désignés ;
- Être vigilant en cas de passage de convoi exceptionnel ;
- Respecter les consignes indiquées par le personnel du chantier.



CHRONOLOGIE DU PROJET

2016 - 2021





Jacqueline DRAHONNET
Adjointe aux affaires
sociales et périscolaires,
restauration scolaire,
petite enfance

LES TARIFS 2021/2022 DE CANTINE ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET ÉTUDE

Devant le contexte sanitaire et économique actuel, la Municipalité a décidé de ne pas modifier les tarifs des services de cantine, d'accueil périscolaire et d'étude pour l'année scolaire 2021/2022.

TARIFS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET ÉTUDE 2021/2022

Quotient	0 à 900 €	901 à 1 200 €	1 201 à 1 500 €	> 1 500 €
Tarifs unitaires	1,00 €	1,20 €	1,40 €	1,70 €

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE 2021/2022

Quotient	0 à 800 €	801 à 1 300 €	1 301 à 1 900 €	> 1 901 €
Tarifs unitaires	3,10 €	3,20 €	3,40 €	4,15 €

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2021/2022 CANTINE, ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, ÉTUDE ET CENTRE DE LOISIRS

Un règlement intérieur unique est appliqué pour l'ensemble des services. En cas de circonstances exceptionnelles, les modalités de fonctionnement des services peuvent être modifiées (jours, horaires, capacité d'accueil, nature des activités, etc.) afin de répondre aux urgences réglementaires de sécurité et de santé imposées.

RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022

Les effectifs de l'école maternelle sont à la baisse (-23 enfants) par rapport à l'année précédente mais fort heureusement il n'y aura pas de fermeture de classes. Concernant les effectifs de l'école élémentaire, ils sont à la hausse : + 28 par rapport à l'année précédente.

Cette année ce seront 195 enfants accueillis à l'école maternelle répartis sur 8 classes et 355 enfants à l'école élémentaire répartis sur 15 classes. Ces chiffres peuvent être amenés à évoluer en cours d'année.

PLAN DE RELANCE NUMÉRIQUE

Suite à la crise sanitaire, l'État a initié un Plan de Relance Numérique plus poussé afin de lutter contre la fracture numérique des établissements et des familles. Ce plan consiste à favoriser l'équipement des écoles élémentaires par des outils et des ressources numériques performantes. Dans ce cadre, la Commune de Peyrolles-en-Provence s'est positionnée et a déposé une demande de subvention pour l'école élémentaire d'un montant total de 42 875 € (dont 64% pris en charge par l'État) concernant :

- l'équipement de 15 PC portables par classe pour les enseignants et 1 PC portable pour le directeur / 1 classe mobile de 16 PC portables pour les enfants et 1 PC portable enseignant.
- les ressources numériques : Environnement Numérique de Travail (à l'instar de Pronote pour les établissements secondaires) + Logiciel interactif pour Tableau Blanc Interactif.

RECONDUCTION D'UN " ORCHESTRE À L'ÉCOLE ".

L'action est reconduite cette année pour les classes de Ce2, Cm1 et Cm2.

Les instruments sont fournis par la Commune et mis à disposition des élèves.

Cette action se clôturera par un spectacle de fin d'année pour lequel Gautier Capuçon, parrain du dispositif à l'échelon national, pourrait être invité ainsi que notre école municipale de musique, partenaire de cette opération.

Depuis quelques années, un Dumiste intervient sur 7 classes de l'école élémentaire afin d'enseigner la musique aux élèves. Cette intervention est reconduite pour l'année 2021-2022.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Action menée conjointement par le service scolaire et le service environnement et son élue, Céline Sorribas.

La métropole a missionné un bureau d'études afin d'établir un diagnostic et de mettre en place des procédures pour éviter le gaspillage alimentaire.

Suite à des campagnes de pesées, des actions ont été mises en place telles que :

- le découpage des fruits
- la séparation de la sauce et du plat principal
- la colonne à pain
- l'instauration d'un temps minimum de 20 minutes pour manger

D'autres actions sont à envisager en particulier le menu à 4 composants au lieu de 5 sans modifier la qualité et la quantité.

L'implication des parents d'élèves est déjà effective et les enfants sont sensibilisés au niveau scolaire et dans le cadre de la pause méridienne.

Toutes ces actions viennent en complément de la mise en place de 2 composteurs dans le jardin de l'école élémentaire.

Un grand merci aux personnels qui sont impliqués au quotidien dans cette action et qui ont accepté des dispositions nouvelles malgré la lourdeur déjà imposée par les contraintes sanitaires.

Lors du renouvellement du marché de service et pour être en accord avec le Plan Alimentaire Territorial, le principe d'achat des fruits et des légumes en circuit court a été acté.

La Commune a mis en place un repas bio et un repas végétarien par semaine selon les préconisations gouvernementales.

La lutte contre le gaspillage alimentaire devient une obligation à partir de 2022.

PROTOCOLE SANITAIRE

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de 2 mètres 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS



LE JOUR J : RENTRÉE SCOLAIRE

Le 2 septembre 2021 a été un grand jour pour les enfants et leurs familles. 355 élèves de l'école élémentaire et 195 élèves de l'école maternelle ont repris le chemin de l'école. Les Élus de la commission des Écoles ainsi que Monsieur le

Maire, ont assisté comme chaque année à cet évènement. Cette année encore la rentrée s'est faite en fonction du protocole sanitaire imposé par la persistance du virus de la Covid-19.



LES TRAVAUX AUX ÉCOLES ET À LA CRÈCHE

Pour le confort et la sécurité de nos enfants, de nombreux travaux d'entretien, de mise aux normes et de création de structures ont été effectués durant les vacances estivales.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Toiture du centre aéré.
 - Réfection des menuiseries dans les classes (portes et fenêtres)
 - Remplacement de la chaudière au fioul par une chaudière au gaz pour les classes du RDC, le centre de loisirs et les logements.
- Les travaux concernant la pose des volets roulants motorisés et du portail St Roch seront réalisés aux vacances de la Toussaint.

ÉCOLE MATERNELLE

- Travaux dans la classe n°8.
 - Réfection des grilles d'accès sous le chemin neuf.
 - Taille des haies et des branches basses des arbres
- Réalisés par les agents du Service Technique
- Construction du préau, du garage à vélos et de la clôture le long du chemin neuf. Les panneaux occultants ont été installés conformément aux prescriptions de la commission départementale de sécurité dans le cadre de Vigipirate.
- La pose du plafond bois du préau et de la porte basculante pour le garage à vélos ainsi que la réfection du gazon seront réalisés aux vacances de la Toussaint.

CRÈCHE

- Les haies ont été taillées et la mise en place du gazon synthétique terminée.
- L'ouverture de la salle de change sur la dernière salle d'activités a été réalisé par les techniciens de l'association Bulles et Billes, gestionnaire de la crèche Françoise Dolto.
- La pose du vélum devant le dortoir de la section des bébés sera effectuée aux vacances de Toussaint.



MENUS "FAITS MAISON" AU COLLÈGE JEAN JAURÈS

Tous les jeudis du mois de juin 2021, le restaurant scolaire du collège Jean Jaurès a proposé des menus "faits maison", entièrement confectionnés sur place et préparés à base de fruits et de légumes frais. Les élèves et personnels du collège ont pu déguster entre autres des tartes de "tomate et chèvre", des tartes "du soleil", des crudités de saison, en entrées et en plat principal, le chef et son équipe ont cuisiné un "sauté de veau champignons/carottes", des "brochettes de dinde marinées avec des courgettes sautées" et même un couscous maison. Les desserts étaient composés de fruits 100% bio, et des clafoutis aux abricots/amandes ainsi que des salades de fruits frais ont également été préparés pour le bonheur de tous !



L'AVIRON AU COLLÈGE JAURÈS

Depuis plusieurs années, l'Aviron est une activité incontournable pour tous les élèves du collège Jaurès. Grâce au partenariat établi avec le Cercle Nautique du Pays d'Aix (CNPA), club local d'Aviron basé au lac du Plantain de Peyrolles, les collégiens de 5^{ème} et 4^{ème} ont pu découvrir, s'initier ou approfondir cette activité en cycles EPS, dans le cadre du Plan Aviron mis en place par le Conseil Départemental 13 et la Fédération Française d'Aviron. Toutes les classes de 5^{ème} participent également chaque année au mois de novembre, à l'opération "Rame en 5^{ème}" en partenariat avec la F.F.Aviron et le club CNPA. Cette action éducative en lien avec le thème "Sport, effort et santé" organisée par les professeurs d'EPS et SVT du collège, permet aux élèves de découvrir "l'Aviron indoor" en s'initiant à la rame sur "Ergomètre" tout en travaillant sur le corps humain et ses effets à l'effort. Les élèves désirant pratiquer l'Aviron toute l'année peuvent également, par le biais de l'Association Sportive Aviron du collège, progresser davantage et s'engager dans des compétitions

organisées sur l'eau et en indoor par l'UNSS. Depuis la rentrée 2020, une Section Sportive Scolaire Aviron a vu le jour au collège Jaurès, en partenariat avec le club CNPA. La Section Sportive permet aux élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} volontaires et sportifs de progresser dans cette activité durant toute leur scolarité et d'acquérir un bon niveau de pratique, en bénéficiant d'un créneau de 3h supplémentaires d'entraînement tous les mardis après-midi. Préparation physique, perfectionnement technique, apprentissage de la vie de groupe, entraide pour sortir, ranger et nettoyer le matériel, participation aux compétitions FFA ou UNSS ainsi que des interventions sur l'entraînement, l'alimentation et l'histoire de l'aviron sont au programme de cette structure sportive spécifique. En juin, les élèves de la section ont pu rencontrer et échanger sur le sport de performance avec un jeune espoir de l'Aviron de 16 ans, Arnaud Boudrandi-Saj, licencié au Club CNPA et sélectionné pour entrer prochainement au pôle d'entraînement Aviron PACA de St Cassien.



LE COLLÈGE JAURÈS SE MOBILISE POUR LES RESTOS DU COEUR

Dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et Citoyenneté (CESC) du collège Jaurès, une commission dédiée à la "Solidarité" a été créée. Quatre élèves (Chloé B, Téa P, Yanis B et Arthur D) accompagnés de personnels (CPE, Documentaliste, Secrétaire et Professeurs principaux des classes) ont mobilisé élèves, parents et personnels du collège pour récolter des dons au profit des "Restos du Coeur", association située à Peyrolles. En mai, une campagne de sensibilisation a été réalisée au collège (affichage, diaporama et messages) et en juin, la collecte a permis de récolter 845 lots.



DES COLLÉGIENS DE PEYROLLES LAURÉATS DU CONCOURS DU JEUNE REPORTER UNSS 13

De janvier à mai, trois élèves de 3^{ème} du collège Jaurès, Clara Pont, Baptiste Mouillé (jeunes reporters de l'A.S Jaurès) et Eliot Gautelier (pratiquant l'Aviron à l'AS, au club CNPA et élève à la section sportive Aviron du collège), ont participé à un projet vidéo encadré par Mme Bossy, professeur EPS. Clara et Baptiste ont réalisé un reportage vidéo de 3 minutes sur Eliot et sa passion pour l'aviron s'intitulant "Eliot, l'aviron au bout des doigts" (film diffusé sur le site web du collège Jaurès). Ce film a été proposé au "Concours du Jeune Reporter de l'UNSS 13" ainsi qu'au concours "Médiatiks" organisé par le CLEMI. Nos jeunes reporters sont lauréats du "Concours du Jeune Reporter UNSS 13" dans la catégorie "collège" et ont pu suivre fin mai une formation journalistique organisée par l'UNSS départementale 13 et encadrée par Mathieu Grégoire, Journaliste à "l'Equipe". Ils ont également été récompensés par l'A.S du collège avec une carte cadeau chez une enseigne sportive.



LE COLLÈGE JEAN JAURÈS ENGAGÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En juin 2020, le collège Jaurès a obtenu le niveau 1 de la labellisation académique "E3D" Etablissement en Démarche de Développement Durable. La remise officielle de la labellisation prévue en janvier 2021 n'a pas pu avoir lieu pour cause de crise sanitaire.

Les élèves conscients des enjeux pour notre planète poursuivent toutes les actions et projets qui ont permis l'obtention de cette labellisation : ils trient et collectent certains déchets (papiers, stylos plastiques et piles usagés) et les éco-délégués communiquent au sein du collège pour encourager tous les élèves à adopter les bons gestes. Le club Eco-collège présent depuis 3 ans continue à développer le jardin du collège en plantant de nouvelles espèces qui permettent un embellissement du collège et le développement de la biodiversité.

Le département a également fourni et formé les éco-délégués à l'utilisation d'un composteur installé à côté des salles de sciences. Il est alimenté par les déchets de tontes et certaines épiluchures de la cantine. Les élèves s'occupent avec le professeur de SVT, Mr Augès, de son entretien : des liens entre les différents services du collège sont ainsi créés !

Tous les élèves de 6^{ème} ont pu voir le film réalisé en juin 2020 par le club éco-citoyen "Tous engagés" ainsi que la représentation théâtrale "Demain" qui aident les élèves à prendre conscience que les gestes de tous les jours ont leur importance pour la

protection de notre planète et le respect des autres.

En octobre 2020, pour la première année, un éco-délégué avec son suppléant ont été élus dans chaque classe ainsi qu'un binôme les représentant. Les élèves ont été très enthousiastes et se sont investis dans le nouveau projet initié à la fin de l'année précédente : la lutte contre le gaspillage alimentaire.

En effet, depuis janvier 2021, la législation autour de la collecte des déchets a changé : les déchets de la cantine non triés sont alors facturés au collège. La nouvelle gestionnaire, Mme Perez a alors réagi très vite et organisé avec l'aide du département l'installation d'une banque de tri à la cantine.

Les éco-délégués ont travaillé en partenariat avec elle sur une présentation interactive pour mobiliser les collégiens à faire le tri des déchets au collège correctement.

Le personnel de la cantine et le service de gestion, malgré le contexte sanitaire très contraignant cette année au service de demi-pension, ont donc réussi à engager les élèves dans cette démarche de développement durable qui permet par la même occasion de limiter les dépenses du collège.

D'autres idées sont prévues prochainement pour réduire encore le gaspillage alimentaire au collège. Grâce à toutes les actions engagées encore cette année, le collège Jaurès vient d'obtenir fin juin le niveau 2 de labellisation académique "E3D".



LA "TÊTE DANS LES ÉTOILES" POUR LES 4^{ÈMES} ET 5^{ÈMES} DU COLLÈGE JAURÈS

En janvier et juin 2021, tous les élèves de 4^{ème} et de 5^{ème} du collège ont assisté à une présentation d'une heure dans le planétarium mobile (structure gonflable) venu du planétarium Peiresc de Jas de Bouffan. Cette action éducative, organisée à l'initiative de Mme Barge, professeur de Sciences-Physiques au collège, a permis aux élèves par groupe de 30 de voir le ciel au dessus de leur tête et d'obtenir de nombreuses explications sur les astres visibles à l'oeil nu ou grossis avec le logiciel de simulation.

Suite à cette intervention, chaque élève a rédigé une page de présentation de l'astre qui avait le plus attiré son attention. Des informations scientifiques accompagnées d'illustrations ainsi qu'un ressenti personnel ont été demandés lors de cette session. Les élèves des classes EURO ont rédigé leur travail en anglais afin de réinvestir leur savoir scientifique et linguistique. Toutes les affiches ont été exposées dans le couloir des salles de sciences pendant plusieurs semaines.





Thomas ARCAMONE
Adjoint aux Affaires culturelles /
événementiel
Patrimoine historique
et manifestations patriotiques

UN RÉSEAU WIFI OUVERT À PEYROLLES

En 2019 nous avons postulé pour l'obtention d'une subvention européenne pour la mise en place d'un réseau WiFi ouvert. Cette subvention de 15 000 € nous a été octroyée fin de l'année 2019. Dès février 2020, nous avons consulté plusieurs entreprises pour la mise en œuvre de ce projet et c'est l'entreprise Neptune installée sur Grenoble qui fut retenue. Malheureusement la crise sanitaire est passée par là, ce qui a ralenti considérablement le projet. Cependant nous avons continué l'installation en amont des bornes WiFi, en connectant Internet via la fibre sur notre Beffroi, et l'installation électrique sur les différents sites recevant le signal.

Aujourd'hui nous avons 6 points de connexion :

- Le Beffroi et la place Albert Laurent
- L'office du tourisme et la Place des héros
- La poste et sa place
- Le parking du marché des producteurs pour la future aire de camping-car
- Le plan d'eau de Plantain : une borne près du beach-volley, une autre au snack près de la plage.

Cet accès permet d'avoir Internet et tous ses services gratuitement, sans authentification, respectant les critères que l'Europe impose et respectant les lois françaises (RGPD, ADOPI).

Le coût de l'installation des bornes WiFi, des récepteurs hertziens et des contrôleurs réseaux rentrait dans l'enveloppe des 15 000 € de l'Europe ce qui fait une opération quasiment blanche pour la commune si ce n'est que le coût de la connexion Internet et l'électricité pour l'alimentation des bornes. Des plaques d'information seront prochainement installées sur ces sites pour les signaler.



L'EAU S'INVITE À LA BIBLIOTHÈQUE !

Vous étiez nombreux cet été à participer à nos ateliers alliant lecture et ... environnement ! Votre Bibliothèque Municipale vous invite dès le mois d'octobre à partir à la conquête de l'Eau !

Du 02 au 28 octobre **la Fête de la Science** débarque à la Bibliothèque et vous fait découvrir " *L'Eau dans tous ses états* ", pour petits et grands, l'heure sera à l'aventure et au partage à travers une merveilleuse exposition et plein de belles animations !

Le Samedi 16 octobre nous vous emmenons en Balade ! Suivez-nous sur le chemin des Randolades !

Pour cette 13^{ème} édition, nos sentiers sont contés " *Au fil de l'Eau* " et ... pourquoi pas vous laisser aller à rêver d'un Océan de lecture en Bibliothèque !



ENFIN LE CHÂTEAU MIS EN LUMIÈRE

Ce projet lancé dès notre arrivée à la mairie en 2014, a connu bien des péripéties. En effet, après une validation de notre Architecte des Bâtiments de France, la mise en place de l'appel d'offres et son attribution, ce projet a été stoppé net par la Direction des Affaires Culturelles parce qu'on avait lancé le diagnostic historique du château. Aujourd'hui c'est chose faite, et notre château, sans faire de gros travaux, s'est embelli grâce à cet éclairage. Nous avons programmé plusieurs scénarii que nous pouvons piloter à distance comme notamment les couleurs de notre drapeau lors des fêtes nationales.



Q3 2017
Notification du MOE



Q4 2018
Rejet Autorisation de Travaux Monument Historique.



Q4 2020
Nouvel ATMH piloté par l'AMO

Q2 2019
Négociation avec ABF, lancement appel d'offres AMO ABF qui gèrera également la mise en lumière

Q4 2021 :
Réception des travaux

2016
Pré-projet Citétech

Q1 2018
Appel d'offres travaux

Q1 2019
Annulation de l'AO

Q3 2019
Finalisation dossier pour nouvel AO

Q3 2021 :
Notification entreprise et démarrage des travaux

PROGRAMMATION CULTURELLE

EXPOSITION OFFICE DE TOURISME

"LES MAMAS ET LE MONDE"

DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 2021

Béa Nuselovici

" Née dans le sud de la France d'une mère venue de Tunisie et d'un père espagnol, mon enfance a été baignée de lumière et influencée par des artistes peintres dans ma famille. À 13 ans, je découvre le théâtre. À Berlin, où j'ai vécu de 1986 à 2009, je joue, je fais la scénographie et les costumes de plusieurs pièces et je finis des études en littérature. Mes tableaux sont empreints de cet héritage pluriel et se nourrissent de mes voyages. "

L'exposition " Les Mamas et le monde " témoigne d'un regard poétique et lumineux sur notre monde.

THÉÂTRE

→ FESTIVAL THÉÂTRE AMATEUR : FESTIVAL DE DURANCE

Après une pause en 2020 en raison de la crise sanitaire, nous accueillons de nouveau cette année ce festival itinérant (Meyrargues, Jouques, Peyrolles-en-Provence) à l'Espace Mistral.

• **les 16 et 17 octobre à Peyrolles-en-Provence** – Espace Mistral

Tarifs : de 4 € à 6 € - Enfants (-18 ans) : gratuit

Passé 3 pièces : 12 € - Passé complet : 25 €

Renseignements : 06 62 63 44 91 - festivaldedurance1@gmail.com

→ SAMEDI 16 OCTOBRE

"CHAIR AMOUR" DE VICTOR HAÏM – 18H

Conte burlesque - Cie Les mouches du Coche

" Sur une île, battue par les vents, Jules-Marie accueille dans son manoir Marie-Élisabeth, professeur omnisciente douée d'une mémoire fabuleuse. Elle va devenir la secrétaire de Jules-Marie qui entretient avec un puissant homme politique, partisan d'un ordre nouveau, des relations exaltées. Jules-Marie épousera Marie-Élisabeth ; elle deviendra la sixième femme de ce Barbe-Bleue. Parviendra-t-elle à apprivoiser la fille de Jules-Marie, l'étrange Galatée qui collectionne les têtes des anciennes épouses de son père ? Parviendra-t-elle à fuir à temps cette île maudite ? "

" LA VRAIE VIE DE NOUS " CRÉATION DE LA CIE LES NEZ NETS - 21H

Après avoir rêvé d'une vie de rêve, Miss Pétula et Jörje s'unissent pour une vraie vie, celle de tous les jours... Mais comment vit-on la vraie vie après l'avoir tellement rêvée ? Et où nous mène la vie, la vraie, celle de tous les jours ? Quelle issue, comment en sortir ? Quelle porte trouveront-ils ?

→ DIMANCHE 17 OCTOBRE

" LETTRES CROISÉES " DE JEAN PAUL ALÈGRE – 15H

Comédie - Cie L'escarbille

Au travers d'une galerie d'une quarantaine de personnages pittoresques, de leurs échanges épistolaires en tous genres, et d'une mise en scène faite de surprises et de poésie, les 7 comédiens de la troupe de L'ESCARBILLE nous entraînent, entre rires et larmes, sur fond de musique symphonique, dans l'histoire de cette petite communauté urbaine au centre de laquelle va se nouer le destin tragique de la jolie Ariane et de son formidable Grand-Père. Drôle et bouleversant. À travers soixante lettres, notes, messages et rapports d'une justesse parfaite, se dévoile la petite société qui gravite autour de la jeune Ariane, hospitalisée à la suite d'un grave accident de la route. La vie, telle qu'elle sourit et telle qu'elle pleure. Une superbe leçon d'humanité.

" ÉTAT CRITIQUE " DE MICHEL LENGLINEY - 18H

Comédie dramatique - Cie La clémentine

Sainte-Beuve, écrivain et critique est l'ami de Victor Hugo. Il est aussi éperdument amoureux d'Adèle la femme de Victor. Comment peut-on séduire la femme d'un génie qu'on admire quand on n'a ni son talent ni charme personnel ?



PAR LES VILLAGES ÉDITION AUTOMNE 2021

Par les villages sera à Peyrolles les 12 et 13 novembre pour de belles rencontres avec le public.

La commune de Peyrolles-en-Provence accueille chaque année " Par les villages " dans des formules originales et différentes.

Gratuit – Tournée communautaire

ESPACE FRÉDÉRIC MISTRAL

RÉSERVATION OFFICE DE TOURISME : 04 42 57 89 82

→ VENDREDI 12 NOVEMBRE

" CŒUR AUGMENTÉ " CIE DÉBRID' ART – 20H30

Justine met à jour des fragments de sa vie, des récits qui révèlent ses blessures d'amour. Les sept rencontres qu'elle livre au public dévoilent sa soif d'amour, son obstination, son inadaptation, sa candeur, sa fragilité, ses espoirs ses désespoirs, sa dépendance, sa volonté de pouvoir, sa prétention, ses rages, mais surtout sa drôlerie et sa poésie dans cette perpétuelle quête qui se cogne à l'autre.

Le temps tisse un chemin d'exploration et Justine traverse différentes strates des soubresauts du cœur, somme toute de la vie...

Texte : Judith Arsenault, Mise en scène : Cécile Etcheto

Avec Judith Arsenault et Corine Milian

Théâtre. Public : Adulte

→ SAMEDI 13 NOVEMBRE

" HISTOIRES REBELLES " - CIE LAUGUSTE THÉÂTRE - 18H30

Une conférence documentée, déjantée et ludique menée par deux passionnées d'Histoire et d'histoires, qui ont choisi d'évoquer la vie de personnes qui les ont impressionnées par leur combat, émues par leur ténacité, amusées par leur fantaisie, attendries par leur banalité : Nina Simone, Galilée, Spartacus et... tant d'autres, connus ou presque oubliés.

Des récits tout aussi singuliers qu'universels, du passé proche ou lointain, qui font écho au présent, et posent la question de l'engagement et de la place de chacun, sans donner leçon ou mode d'emploi.

Mise en scène et écriture Claire Massabo

Jeu : Anne Sophie Derouet, Johana Giacardi

Théâtre tout public à partir de 8 ans

" DUO LUZI NASCIMENTO " -LA RODA - 20H30

Elle est auteur, il est compositeur. Elle est chanteuse et mandoliniste, il joue de la guitare à sept cordes. Elle est française, il est brésilien. Le choro, musique populaire vivante brésilienne, surtout instrumentale, virtuose et conviviale, constitue la matière première de leurs créations, qu'ils teintent aussi de différentes sonorités sud-américaines, de chanson française ou de musique classique.



DE BELLES NUITS DU CHÂTEAUX

Pour cette 19^{ème} édition du festival " Des Nuits du Château " nous avons eu des moments de joies, de rires, de passions.

Avec une programmation éclectique alliant le classique au dub endiablé, du théâtre et du lyrique, du piano et du violon, du jazz et Brel, de la danse et Élodie...

10 soirées dont 6 gratuites, 2 000 spectateurs dans le mois de juillet.

Malheureusement le passe sanitaire a réduit les entrées qui étaient si bien parties avec des jauges à 200 pour les 1^{ers} spectacles, puis une petite centaine après le 21 juillet. Mais le service culture vous prépare dès maintenant les 20 ans de son festival... en grande pompe. Cela sera une orgie culturelle et le mois le plus festif de l'année 2022.





Anne-Marie FUCHS
Adjointe aux Sports,
Tourisme et Jeunesse

RAFAEL, UN PILOTE NÉ !

Rafael est passionné de moto et fait de la moto depuis l'âge de 3 ans. Natif de Peyrolles-en-Provence, il perpétue la passion familiale. Il a fait sa première course à l'âge de 6 ans. Il fait partie du collectif France 65 cm³ et d'un team de moto : Tech32. Il participe au championnat de France où il est classé 3^{ème} actuellement au provisoire et participe à quelques courses du championnat Européen, notamment au Portugal où il s'est classé parmi les 10 meilleurs sur une course !



LE FORUM DES ASSOCIATIONS 2021, UNE BELLE RÉUSSITE

Samedi 4 septembre eut lieu le forum des associations de notre commune. 32 associations s'étaient données rendez-vous, réparties entre les places des Héros et Albert Laurent, afin de promouvoir leurs activités culturelles, artistiques ou sportives.

Les Peyrollais à la recherche d'une activité pour eux ou leurs enfants, ont fait le déplacement et ont rencontré les animateurs des différents stands. Malgré le contexte sanitaire, ce forum, ponctué de démonstrations sur le podium (danse tribale ou country, arts martiaux...), fut une belle réussite.

Espérons seulement que toutes nos associations pourront, dès la rentrée et la reprise de leurs activités, malgré un Passe Sanitaire imposé, rebondir activement grâce au retour de leurs adhérents, voire de nouvelles inscriptions.

Si vous n'avez pas pu être présent, vous pouvez retrouver la liste complète des associations auprès de l'Office de Tourisme, sinon à l'adresse suivante :

<http://www.peyrolles-en-provence.fr/associations-sportifs.html>

Vous pouvez aussi retrouver la liste en téléchargeant gratuitement l'application CityAll sur votre mobile. Cette application vous permettra également de suivre le fil d'actualité de notre commune et de rester informé en temps réel grâce aux notifications (alerte, événements culturels, actualités, météo...).

Alors n'hésitez plus un seul instant : **retrouvons et renouons le lien social**, rapprochez-vous des associations, car elles ont besoin de vous comme vous avez besoin d'elles !

Un grand merci à tous ceux grâce à qui le forum put avoir lieu : le service technique, l'Office de Tourisme et les élus concernés (culture, jeunesse et sports).



REMERCIEMENTS !

Au mois de juin dernier, avaient lieu les Élections Départementales. Engagée auprès de Béatrice BONFILLON (Maire de Fuveau) et Arnaud MERCIER (Maire de Venelles), je me suis investie à leurs côtés pendant tout le temps de la campagne électorale. Cet engagement a été un grand honneur pour moi, afin de représenter ainsi notre commune et ses habitants au sein de ce canton.

Les résultats des deux tours du 20 puis du 27 juin, ont prouvé à quel point vous nous avez fait confiance ; en effet, au second tour, sur les 3 873 Peyrollais inscrits sur les listes électorales, 1 311 se sont déplacés et 845 se sont exprimés en notre faveur, soit plus de 67% à nous soutenir. J'en ressens une certaine fierté, et je vous en remercie grandement. Désormais suppléante de Béatrice BONFILLON, Conseillère Départementale, je souhaite pouvoir m'investir et participer, au sein de ce binôme, à mon

niveau, à l'action départementale. Ainsi, je siégerai aux Conseils d'Administration des collèges de Peyrolles-en-Provence et du Puy-Ste-Réparate ; de cette façon, je pourrai suivre, soutenir et rapporter les dossiers concernant ces établissements, auprès de nos deux représentants à l'Assemblée Départementale.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de nos démarches dans l'intérêt de nos enfants. Consciente de la responsabilité qui m'est attribuée, je vous remercie encore pour votre confiance et votre soutien.



Anne-Marie FUCHS



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Vous avez pu remarquer que la Rue de l'Horloge s'est drapée de fanions depuis le mois de juillet. En effet, la commission du développement économique travaille sur une politique d'animations du marché hebdomadaire. Ainsi le 31 juillet a eu lieu une animation autour du vin, du pain et du fromage. Le fromager de la Chèvrerie de Saint Antonin présent tous les samedis sur notre marché s'est associé au Pain de la Terre et à Vin'olivier (tous deux commerçants sur la commune) pour faire déguster leurs fromages, leurs pains et leurs vins. Ce fut un véritable succès. Le Centre d'initiation à la forêt le Loubatas a également effectué une animation le 28 août autour des Eco Ateliers avec pour objet de la création de produits de beauté, de shampoing, de dentifrice et d'eau florale. Animation réussie pour 15 participants.

Depuis le 6 septembre notre marché hebdomadaire a repris son rythme, de nouveaux commerçants seront bientôt parmi nous et de nouvelles animations vous attendent.

CONCOURS DES ILLUMINATIONS DES VITRINES

Comme l'année dernière, la commission développement économique va organiser le concours des décorations et illuminations des vitrines des commerces. Cette année ce concours sera également ouvert à tous nos administrés qui voudront y participer pour animer notre village et égayer cette période de Noël. Nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire auprès du service économique avant le 20 novembre à : service-economique@mairie-peyrollesenprovence.fr 04 42 57 89 86

MARCHÉS DES PRODUCTEURS

Depuis le 1^{er} octobre, votre Marché des Producteurs a déménagé sur le parking des Pommiers, à l'angle du chemin de Forbin et de la rue de la Durance (en face du local des Forestiers). Les horaires sont inchangés : les vendredis de 15h30 à 19h.

MISSION LOCALE DU PAYS D'AIX

TON PASSE VERS L'AUTONOMIE !

Tu as entre 16 et 25 ans : Emploi, formation, logement, santé, mobilité et vie quotidienne la Mission Locale du Pays d'Aix (MLPA) t'aide à poser les fondations de ton avenir. Grâce à un accompagnement à 360°, nos conseillers-ères t'apportent des solutions adaptées à ton projet et à ta situation !

LES MENUS EMPLOI

LES ATELIERS QUI BOOSTENT TA RECHERCHE D'EMPLOI !

Le Menu Emploi de la Mission Locale du pays d'Aix t'aide à booster ta recherche d'emploi et ta candidature !

Découvre notre carte, fais ton menu personnalisé et viens nous retrouver sans réservation !

LES LUNDIS ET MARDIS : CHECK TON CV

Besoin d'un coup de pouce pour rédiger ton CV ?

Ça se passe tous les lundis et mardis, tu as le choix entre 2 sessions de 9h30 à 10h30 ou de 10h30 à 11h30

LES MERCREDIS : BOX ALTERNANCE

Tu es à la recherche d'une alternance ?

Ça se passe tous les mercredis à partir de 9h30

LES JEUDIS : CHECK TON ENTRETIEN

Tu veux te préparer pour passer ton entretien d'embauche ? Ça se passe tous les jeudis à partir de 9h

Renseignements auprès de votre conseiller

Bouchra BENHAMOU

06 20 64 61 46 / 04 42 67 72 99



Menu Emploi

CCIAMP

Dans le cadre du partenariat entre la commune et la Chambre du Commerce et de l'Industrie Aix-Marseille-Provence, nous vous rappelons que des informations sont transmises régulièrement à tous les professionnels de la commune.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ : créé au début de la crise sanitaire, le fonds de solidarité permet le versement d'une aide aux entreprises les plus affectées par la crise sanitaire. Il est supprimé au 30 septembre 2021.

Depuis le mois de juin, les conditions du fonds de solidarité, créé en mars 2020, se sont fortement restreintes. Pour le mois d'août 2021, l'aide ne concernait plus que certains secteurs et représentait 20% de la perte de CA. Depuis mars 2020, le fonds de solidarité a coûté 35 milliards d'euros. Deux millions

d'entreprises en ont bénéficié. L'intégralité des démarches s'effectuait sur le site des impôts. A noter : le formulaire du fonds de solidarité au titre des pertes de juillet 2021 a été mis en ligne le 16 août dernier. Vous aviez jusqu'à ce lundi 30 septembre pour déposer votre dossier sur le site impots.gouv.fr, en vous connectant à votre espace particulier grâce à votre identifiant fiscal et votre mot de passe.

La CCIAMP vous accompagne aussi dans le cadre de la sortie de crise. Vous connaissez des difficultés, il faut donc anticiper les démarches. Vous pouvez donc vous appuyer sur la CCIAMP qui vous guidera dans les démarches à entreprendre par anticipation.

Des formations sont également proposées : 5 jours pour entreprendre.

EMPLOI / COMMUNICATION

En partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale du Pays d'Aix mais aussi les entreprises locales, la municipalité s'appuie sur son réseau de communication pour présenter les offres d'emploi et les formations qui sont proposées localement, afin d'aider les personnes en recherche d'emploi, en complément des permanences assurées en mairie par les différents partenaires. Vous pouvez trouver ces offres :

- Sur notre site municipal : <http://www.peyrolles-en-provence.fr/offres-d-emploi.html>
- Sur nos réseaux sociaux - Facebook "Ville de Peyrolles en Provence" : <https://www.facebook.com/PeyrollesenProvence>
- Sur notre application : CityAll (à télécharger sur votre mobile)



NOUVEAUX À PEYROLLES

LA SOCIÉTÉ ATLAS STOCKAGE VIENT D'OUVRIER SES PORTES. Il s'agit d'un centre de SELF-STOCKAGE situé dans la ZAC VAL de Durance, composé de + de 100 Box de différentes tailles et volumes.

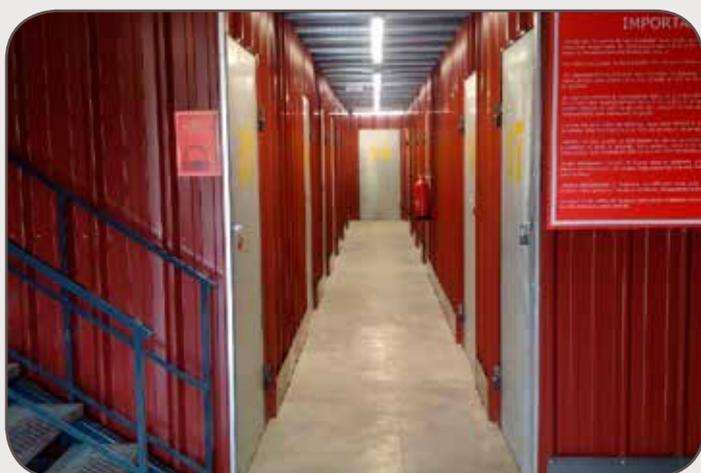
Particuliers ou professionnels : Vous manquez d'espace ? De lieux de stockage ? Vous déménagez ? Vous avez maintenant une solution sur Peyrolles. Le centre est sécurisé et automatisé. Accès libre et permanent 7/7 de 5h00 à 22h00.

Contrats simples au mois renouvelable et préavis court.

Contact/ Directeur : M Olivier COSTE - 04 42 59 16 25

atlas.stockage@gmail.com

19 rue des Galets, ZAC Val de Durance,
13860 Peyrolles-en-Provence.



L'AGENCE " SISYPHE IMMOBILIER " VIENT DE DÉMÉNAGER SES BUREAUX SUR PEYROLLES-EN-PROVENCE.

Nous proposons les activités classiques de gestion, location et transaction. Nous existons depuis 2009 et nous nous sommes spécialisés en gestion immobilière.

Vous louez ou voulez mettre en location votre bien. Vous souhaitez vous dégager du temps et vous débarrasser des tracas locatifs.

Nous vous trouverons une solution adaptée.

Contact / Directeur: M Frédéric COSTE - 09 73 84 64 42

19 rue des Galets Zac Val de Durance,

13860 Peyrolles-en-Provence.

direction@sisyphe-immobilier.fr



MAÎTRE PAULINE BOUGI, avocate au Barreau d'Aix-en-Provence, installe son cabinet au 15 rue de l'Horloge. Le cabinet intervient principalement en droit de la famille, droit commercial et des affaires (montage de sociétés, bail commercial, cession de fonds de commerce), réparation du préjudice corporel ou encore pour les problématiques liées à la propriété immobilière (bornage, servitude, voisinage...). À l'écoute des particuliers comme des professionnels, Maître BOUGI assure à la fois une mission de conseil juridique et d'assistance/représentation dans le cadre d'un contentieux. Une réception sans rendez-vous est organisée le samedi matin de 9 heures à 12 heures.

PORTFOLIO

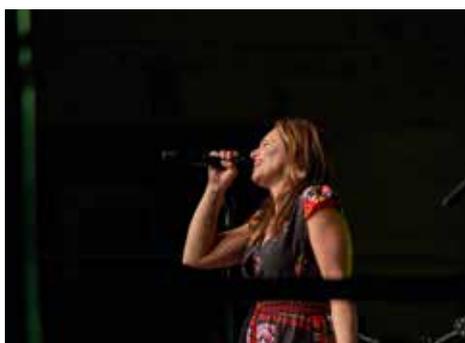
PEYROLLES-EN-PROVENCE



Forum des associations du 11 septembre 2021



Remise des prix du concours village fleuri le 27 août 2021



Fête votive du 27 au 29 août
Spectacle Natacha Saint Pier



Céline SORRIBAS
Adjointe à
l'environnement,
cadre de vie et
développement
durable

UN NOUVEAU FONCTIONNEMENT POUR LA DÉCHÈTERIE

NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS DÉCHÈTERIES PAYS D'AIX

Le Territoire du Pays d'Aix met à la disposition de ses habitants 18 déchèteries. Ce sont des équipements de collecte de proximité des déchets encombrants et dangereux qui ne peuvent pas être collectés en porte à porte. Ceux-ci sont ensuite valorisés à 90% dans des filières dédiées. Or, les déchèteries sont aujourd'hui accessibles à tous et très sollicitées.

Dans ce contexte, le Pays d'Aix a décidé d'aménager l'accès à ses déchèteries afin de d'atteindre les objectifs suivants :

- Moderniser l'accueil sur les sites,
- Améliorer le service auprès des usagers et apporter des conseils sur le tri,
- Fluidifier la circulation sur ces équipements très saturés

À ces fins, un nouveau dispositif automatisé de gestion des entrées par lecture automatique des plaques d'immatriculation est sur le point d'être installé sur les déchèteries.

Ce nouveau dispositif de gestion des entrées sera déployé entre 2021 et 2022 sur les déchèteries du Pays d'Aix.

Selon l'avancée du planning de mise en place, les communes concernées seront informées de la date de mise en service sur les déchèteries de leur territoire.

L'inscription se fait sur le site du Pays d'Aix : www.paysdaix.fr

Après avoir créé un compte et téléchargé une attestation de domicile (Kbis pour les professionnels) et la ou les cartes grises du foyer ou de la société, l'accès à la déchèterie sera autorisé par les services dans les 48h (hors week-end et jours fériés) sous réserve que l'utilisateur soit domicilié sur l'une des communes du Pays d'Aix.

En cas de difficultés, un « mode d'emploi » sur le site d'inscription vous accompagne dans chaque étape de la procédure.

Les conditions d'accès à la déchèterie restent les mêmes : 1,5 m³/jour/apporteur hormis pour les déchets végétaux sans limitation de volume du lundi au vendredi pour les particuliers équipés de véhicules légers ou fourgonnettes avec ou sans remorque.

Une question, un doute, un dysfonctionnement : composez le 0800 94 94 08



Télécharger votre application : <http://www.agglo-paysdaix.fr/environnement/dechets/appli-nos-dechets>

Métropole Aix Marseille Provence – Territoire du Pays d'Aix
POLE SERVICES A LA POPULATION

Vous avez pu bénéficier d'aide à l'inscription lors des journées de permanences à la mairie et à la déchèterie. Si toutefois vous rencontrez encore des difficultés, n'hésitez pas à contacter les services de la Métropole (contacts indiqués) ou le service environnement de la mairie.

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Encore et encore ! Malheureusement ! À notre grand regret, les dépôts sauvages de déchets divers et variés continuent sur tout le territoire communal !

Ces actes d'incivisme ont été les uns après les autres enlevés par les services techniques. La police municipale constate les dépôts, et des plaintes sont déposées à la gendarmerie au nom du maire.

Les services retirent également trop souvent des déchets autour des points d'apports volontaires, des conteneurs... Alors que les élèves du collège, les administrés de certains quartiers font des campagnes de ramassage de déchets.

Pourtant tout est mis en œuvre pour rendre facile le dépôt de tous les déchets sur l'ensemble de la commune !

La volonté de la commune dans ce combat quotidien est bien de faire en sorte que Peyrolles-en-Provence soit exemplaire dans sa démarche de propreté.

Nous vous sollicitons vivement pour relever ce défi et éviter que notre territoire ne devienne malpropre et témoin de l'incivisme de certains.

Nous sommes tous concernés ! Respecter cet engagement citoyen, c'est respecter notre vision de l'environnement et de la qualité de vie auxquels nous sommes attachés.



LE CONCOURS MUNICIPAL "VILLAGE FLEURI" DE RETOUR

Nous avons enfin, malgré la crise sanitaire qui dure, pu retrouver notre traditionnel concours municipal " Village fleuri ".

C'est avec plaisir que nous avons eu cette année l'inscription de 24 participants. Comme chaque année, avec l'ouverture de la fête votive, nous avons remis les prix aux lauréats pour les deux catégories :

Fenêtres et balcons :

1^{er} prix : madame Jeanine BONNET

2^{ème} prix : madame Valérie PICARD

3^{ème} prix : monsieur Alexandre BERGAMINI

Jardins :

1^{er} prix : madame Valérie BONNET

2^{ème} prix : madame Chantal BALLESTER

3^{ème} prix : madame Frédérique GASTIN



ALLO RÉNOV'ÉNERGIE UN NUMÉRO UNIQUE POUR RÉDUIRE LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES DES LOGEMENTS

La Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département des Bouches-du-Rhône lancent un " Allo Rénov'Énergie " le numéro unique de la rénovation énergétique des logements. Grâce à ce nouveau service, les usagers peuvent solliciter gratuitement des conseils et un accompagnement pour diminuer les factures et sauvegarder l'environnement.

**ALLO RÉNOV'ÉNERGIE - 04 88 60 21 06 (prix d'un appel local)
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 12H30 ET DE 14H À 17H30**

POURQUOI CE SERVICE ?

Production de chauffage, d'eau chaude, consommations électriques...les dépenses énergétiques d'un logement pèsent de plus en plus lourd sur le budget des ménages. Cette consommation, génératrice de gaz à effet de serre, est également nocive pour l'environnement.



UN SEUL NUMÉRO

Allo rénov'énergie
04 88 60 21 06
numéro gratuit

COMMENT PASSER À L'ACTE ?

Profitez d'un accompagnement gratuit et sécurisé :

En appelant le 04 88 60 21 06, vous bénéficierez de recommandations neutres et objectives :

- Conseils sur les travaux à effectuer et sur les démarches préalables
- Aides financières et solutions de financement
- Liste des entreprises de travaux certifiées
- Conseils techniques sur les devis

CE SERVICE EST DISPONIBLE QUELS QUE SOIENT LE NIVEAU DE REVENU ET LE LIEU D'HABITATION DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Un conseiller répondra à votre appel. Il vous aidera à définir et à qualifier votre demande. Il vous orientera ensuite, de manière neutre et objective, vers des acteurs locaux, proches de chez vous, professionnels et compétents.

UN SERVICE PUBLIC MUTUALISÉ

Depuis 2013, le service public de la performance énergétique est porté sur le territoire des Bouches-du-Rhône par 4 opérateurs – l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), l'ALEC (Agence locale de l'Énergie et du Climat), la Maison énergie habitat climat du Pays d'Aix, l'Espace Info énergie du Pays d'Arles – et depuis 2019, géré en régie par le Territoire Istres-Ouest Provence. Ces structures mutualisent leurs actions.

Par ailleurs, ce service est intégré au réseau national FAIRE (Faciliter, Accompagner, et Informer pour la Rénovation Énergétique) mis en place par le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère de la Cohésion des territoires et de l'Ademe (l'Agence de la transition écologique).

LE POIDS DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

Les habitants du territoire consacrent environ 1 230 €/an aux dépenses énergétiques de leur logement soit 800 millions d'euros dépensés chaque année par les ménages (sur la partie logements privés). Malgré des variations aléatoires ces dernières années, liées au contexte international et à la crise de 2008, les perspectives sont à une augmentation régulière du coût de l'énergie. Cette évolution impactera budgétairement l'ensemble des ménages mais plus particulièrement ceux en précarité (70 000 sur notre territoire).

COMMENT RÉDUIRE CES DÉPENSES ?

Isolation du logement, installation d'équipements performants et moins consommateurs d'énergie, bonne ventilation... des travaux permettant de baisser significativement les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.



En 2030, la rénovation énergétique des logements permettra de faire baisser les consommations d'énergie de 30% et de près de 20% les émissions de gaz à effet de serre.

... DES FÊTES MALGRÉ TOUT !

Cette année, le Comité des Fêtes de Peyrolles-en-Provence a été contraint d'annuler la fête de la musique.

Cependant, les trois autres manifestations estivales ont rencontré un franc succès. Tout d'abord le vide-grenier et le bal de la fête nationale du 14 juillet.

Puis une première, le nouveau Peyrolles Plage s'est déroulé les 1^{er} et 2 août, pour le plus grand plaisir des enfants, avec la soirée bodega.

Puis, avant la rentrée des classes, l'été s'est clôturé avec la fête votive, qui a accueilli Natasha St Pier, mais également le tribute de Tina Turner.

Si le Comité des Fêtes de Peyrolles-en-Provence a pris la décision d'annuler la célèbre Foire du Roy René en 2020 et 2021, nous espérons qu'elle se fera le troisième week-end d'avril 2022. Par ailleurs, si les conditions le permettent, nous organiserons le loto le 21 novembre 2021, et le marché de Noël début décembre.



PEYROLLES RÉTRO A DÉBUTÉ AVEC DES VÉHICULES ANCIENS !

Mais oui !!! Même si Peyrolles Rétro est connu aujourd'hui entre autres pour ses visites du village et de la grotte aux palmiers, à ses débuts c'était l'intérêt pour les voitures et motos anciennes qui a conduit à sa création. C'est donc l'occasion d'aborder un aspect moins mis en avant dans le monde automobile : **l'origine du nom des marques.**

L'invention du moteur à explosion trouve ses prémices au début du 19^{ème} siècle. Mais il a fallu attendre la fin de ce siècle pour voir arriver les premières automobiles équipées avec ce type de moteur. La fabrication de ces automobiles était souvent l'affaire d'un pionnier en la matière, qui donnait alors son nom à l'usine. En France on peut citer : Citroën, Peugeot, Renault, mais aussi des marques disparues comme Berliet, Delahaye, Rosengart ou Salmson. En dehors de nos frontières on trouve Chevrolet, Ford, Lancia, Maserati et Porsche. D'autres ont cherché à réunir leurs compétences (lors de la création ou plus tard), ce qui a donné, entre autres : De Dion-Bouton, Panhard-Levassor ou à l'étranger Daimler-Benz et Rolls Royce.

Mais il y a des marques qui ont une autre origine :

- AMILCAR (France) : savant mélange des noms des fondateurs : Joseph Lamy et Emile Akar.
- ASTON MARTIN (Grand Bretagne) : du nom d'un des fondateurs, Martin, et de la ville d'Aston Clinton (GB), où Martin avait gagné une course en 1914.
- AUDI (Allemagne) : c'est bien le nom du fondateur, August Horch, mais en latin ; horch veut dire : écoute en allemand, ce qui donne audi en latin.
- DAF (Pays-Bas) : acronyme de " *van Doorne's Automobielen Fabriek* ". Si c'est bien le fondateur de l'usine, cette marque ne porte pas pour autant directement le nom de celui-ci.

- CORRE-LA LICORNE (France) : Nom de famille du fondateur, Jean-Marie Corre, accolé à " *LA LICORNE* ", image que la marque a choisie pour décorer les capots de sa production.
- FIAT (Italie) : acronyme de " *Fabbrica Italiana Automobili Torino* ".
- JEEP (USA) : véhicule fabriqué initialement pour l'armée américaine, l'origine de son nom donne lieu à différentes explications et reste inconnue.
- MG (GB) : acronyme de " *Morris Garages* ", garage qui a commencé à produire des modèles modifiés de la marque MORRIS.
- SIMCA (France) : acronyme de " *Société Industrielle de Mécanique et Carrosserie Automobile* ".
- VOLKSWAGEN (Allemagne) : ce nom veut dire " *voiture du peuple* " et son objectif était de créer une voiture pour tous les allemands.

Évidemment, ces listes ne sont pas exhaustives, ce ne sont que des exemples. Si le sujet vous intéresse, prenez contact avec nous, ça sera l'occasion de faire d'autres recherches !

Cette année encore, comme en 2020, nous avons dû annuler nos manifestations à cause d'une bestiole qui a été gentiment baptisée " COVID 19 ".

Mais nous faisons le plein de nouveaux projets pour l'année 2022 ! Rendez-vous donc dans la prochaine édition de Peyrolles Info.

ASSOCIATION PEYROLLES RETRO

9A, place de l'Hôtel de Ville – 13860 Peyrolles-en-Provence.

Courriel : peyrollesretro@free.fr

Contact téléphonique : Bob Timmerman - 06 77 16 26 48



LE MODEL AIR CLUB S'ENVOLE À NOUVEAU

Après cette période Covid, l'association MACPP Model Air Club Peyrolles-en-Provence a repris ses activités avec des passionnés au terrain d'aéromodélisme tous les samedis et dimanches matin, vols planeur, vols moteur, Drones ... Venez découvrir ces activités en nous contactant au

- 06 72 90 15 24, nous aurons le plaisir de vous accueillir, la piste se situe à côté du lac des Chapeliers, le long des grands champs de lavande.
- Des sorties sont aussi organisées en vol de pente à 1 800 m d'altitude, sur la montagne de Lure.

123 PETITS PAS SE LANGUIT DE VOUS RETROUVER !



Nous espérons pouvoir reprendre d'ici Septembre nos activités à plein régime pour vous accompagner au mieux et ainsi pouvoir vous aider dans votre quotidien.

EN ATTENDANT, VOICI UN PETIT RÉCAPITULATIF DE NOS ACTIVITÉS DURANT L'ANNÉE !

L'accueil Parents-Enfants de 0 à 3 ans, Passerelle avec l'école maternelle : pour appréhender une première expérience de socialisation pour l'enfant et un lieu de rencontre et de convivialité, dans un cadre bienveillant. Pour les enfants accompagnés d'un parent, d'un grand-parent, d'un membre de la famille, d'une assistante maternelle agréée.

Les ateliers Faber & Mazlish : cet atelier de communication bienveillante, propose des outils concrets pour faciliter les relations au quotidien avec les enfants. Ouvert à tous : mères, pères, grands-parents, enseignants, assistantes maternelles, personnel de crèche, éducateurs...

Des ateliers Vie pratique & Échanges de savoirs : Ouvert à tous celles et ceux qui veulent transmettre ou acquérir un savoir-faire, sur le principe de "je donne, je reçois".

- **De l'Alphabétisation** : pour débutants à intermédiaires, pour apprendre à lire, écrire et parler le français.

- **Des ateliers de régulation des Conflits** : apprendre à prévenir et réguler les disputes, comprendre le phénomène des conflits et s'entraîner entre deux séances avec les outils proposés en atelier.

- **L'atelier Langue des Signes Française** : la LSF est une langue visuelle et gestuelle qui s'exprime uniquement avec des mouvements du corps et des expressions du visage.



Un projet Théâtre Forum pour les ados et pour tous : le théâtre forum permet de dénouer des situations problématiques de la vie courante, en faisant intervenir le public en tant que "Spect'Acteur". Cette technique permet de conscientiser notre pouvoir d'intervention dans la vie quotidienne dans des situations de conflit ou de non-communication, en transformant notre passivité en action !



123 PETITS PAS C'EST AUSSI...

- Des soirées-pyjamas pour un moment festif et convivial pour petits et grands !
- Des rencontres-débats et conférences pour sensibiliser, informer, impulser des projets aux parents, sur l'éducation, la communication, la famille, etc.
- Des cafés-parents - groupes de parole animés par un(e) professionnel(le) de la médiation familiale. C'est un moment d'échange autour des problèmes de communication entre parents et enfants, dans un climat confidentiel et bienveillant.

BON À SAVOIR : NOUS ENVISAGEONS ÉGALEMENT TOUT AUTRE PROPOSITION AUTOUR D'UN PROJET PARENTAL OU SOCIAL ;-)

GARDONS CONTACT !

Notre page Facebook @Association123PetitsPas est régulièrement mise à jour avec des informations et des liens en rapport avec nos activités (contes et histoires à écouter, activités et actualités, etc.)

Notre boîte mail et notre téléphone portable restent à votre disposition pour une écoute, un soutien et la création de projets... Faites-nous part de vos besoins !



ASSOCIATION  123 PETITS PAS

Une association de parents,
un **espace de vie sociale**
pour la **famille**.



Suivez-nous sur Facebook !
@Association123PetitsPas



123petitspaspeyrolles@gmail.com



06.73.07.98.79 / 04.88.29.36.52

UN ÉVÈNEMENT CULTUREL, ÉDUCATIF ET ARTISTIQUE EXCEPTIONNEL.

La première édition du Grand Concours - Salon des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence s'est déroulée avec un grand succès ! Plusieurs articles dans différents journaux, même internationaux, ont paru ! Un magnifique événement sur notre commune auxquels plusieurs artistes grands et petits, amateurs, débutants ou professionnels ont participé du 9 juin au 9 juillet 2021 dans la salle des Pas perdus du Château du Roy René et à l'Office de Tourisme.

Les 12, 16 et 19 juin, en présence de Monsieur le Maire de Peyrolles-en-Provence Olivier FRÉGEAC, du premier Adjoint au Maire et Adjoint à la Culture Thomas ARCAMONE, de l'adjointe aux Sports, Tourisme et jeunesse, Anne-Marie FUCHS, de l'adjointe à l'école et Petite Enfance, Jacqueline DRAHONNET et des Conseillers Municipaux: Marie RUFFINATTO, Patricia DUPANIER, Nicolas PARADISO, nous avons remis les prix, décoré, rémunéré et récompensé 178 artistes avec leurs œuvres dans 15 différentes sections : acrylique, acrylique abstraite, aquarelle, pastel, photographie, peinture à l'huile, peinture à l'huile paysage, peinture à l'huile moderne et décorative, peinture à l'huile abstraite, mosaïque, mosaïque décorative et moderne, vitrail, sculpture, céramique et dessin et les enfants et adolescents dans les sections : pastel, crayons de couleur 7-8 ans, dessin 7-8 ans, pastel 11-17 ans, dessin 13-17 ans, aquarelle 7-10 ans, mosaïque 9-13 ans, mosaïque 14-17 ans, sculpture 7-10 ans, céramique 7-8 ans, pastel, aquarelle et acrylique 4 ans.

Les prix attribués ont été délivrés sous forme de Coupes, différents chèques (100, 90 et 80 euros) pour 15 lauréats par trois dans chaque section selon la catégorie, trois médailles (or, argent et bronze), pour 15 lauréats, par trois dans chaque section, également des billets d'entrées aux musées, et du matériel ! Ensuite des diplômes d'excellence pour 16 lauréats, accompagnés de matériel et d'heures gratuites de cours dans l'Académie des Arts Plastiques de Peyrolles.

Pour la première fois dans l'histoire des Concours des Arts Plastiques, les 176 œuvres et leurs artistes ont été primés, rémunérés et récompensés !

LES ADULTES DANS LES SECTIONS :

ACRYLIQUE ABSTRAITE : Emmanuel LEGUE, acrylique, "Avènement : Univers Intérieur", 100x100 cm. 1^{er} PRIX. (Le Puy-Sainte-Réparate)

ACRYLIQUE : Nicole MIROGLIO, acrylique, "Reproduction du retable d'Orlier", 34x42 cm. 1^{er} PRIX. (Jouques).

AQUARELLE : Romain GATTONE, aquarelle, "En flammes", 40x60 cm. 1^{er} PRIX. (Peyrolles)

PASTEL : Évelyne FERRE, pastel sec, "Femme Peul", 57,5 x47,5 cm. 1^{er} PRIX. (Pertuis)

PHOTOGRAPHIE : Pierre GENEVIER, photographie, "C'était comme ça", 55,7x45,7 cm. 1^{er} PRIX. (Peyrolles-en-Provence)

PEINTURE À L'HUILE : Michèle RAYMOND, peinture à l'huile, "La comtesse russe du 18^{ème} siècle", 60x50cm. 1^{er} PRIX

PEINTURE À L'HUILE - PAYSAGE : Monique ABEGG, peinture à l'huile, "Citadelle de Bastia", 73x54 cm. 1^{er} PRIX (Rians)

PEINTURE À L'HUILE MODERNE ET DÉCORATIVE : Roger TANZI, peinture à l'huile, "Flamenco 2", 65x92 cm. 1^{er} PRIX. (Fuveau)

PEINTURE À L'HUILE ABSTRAITE : Véronique DEGABRIEL, peinture à l'huile, "Les cyprès", 80x80 cm. 1^{er} PRIX

MOSAÏQUE : Jacqueline DRAHONNET, mosaïque, "Vierge à l'enfant, d'après Raphaël", 60x55 cm. 1^{er} PRIX. (Peyrolles-en-Provence)

MOSAÏQUE DÉCORATIVE ET MODERNE : Monique SAÏSSET, mosaïque, "Le paon", 150x50 cm. 1^{er} PRIX. (Meyrargues)

SCULPTURE : Monique ALIN, sculpture, "Guerrier grec", 80x35x25 cm. 1^{er} PRIX. (Aubagne)

CÉRAMIQUE : Anne NOEL, céramique, "Chinoise", 50x17 cm. 1^{er} PRIX. (Aubagne)

DESSIN : Daniel DEYRIS, dessin, "La force", 60x53 cm. 1^{er} PRIX (Château Gombert, Marseille)

VITRAIL : Sergey GRIGORYEV, vitrail, "Temple", 78x51x28 cm. 1^{er} PRIX. (Drome)

L'idée d'organiser le Grand Concours-Salon des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence est venue au début de 2019, ce n'est que plus tard que j'ai fondé l'Académie des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence dans le cadre de " l'Association Internationale Optimisme dans l'art " qui existe depuis 2002. Ce concours organisé par l'Académie des Arts Plastiques en partenariat avec la Mairie et l'Office de Tourisme de Peyrolles-en-Provence et avec les mécénats : le Musée Granet, la Fondation de Vasarely, Industrie ABC, et le magazine Franco-Russe "Perspective", que je remercie vivement pour leurs attention et investissement généreux !

Nous vous invitons à nous rejoindre pour la deuxième édition du Grand Concours Salon des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence que nous espérons réaliser en juin 2022 !

Les demandes d'inscriptions sont à adresser par email à :

peyrolles.concours.art@outlook.fr à partir d'octobre 2021, jusqu'en février 2022 ! Nous vous attendons nombreux !

Les Cours de l'Académie des Arts Plastiques sont maintenus : **JEUDI** : de 14h30 à 19h, les cours pour les enfants, les adolescents et adultes à l'Espace Albert Laurent, Peyrolles.

VENDREDI : de 14h30 à 19h les cours pour les enfants, les adolescents et adultes à l'Espace Albert Laurent, Peyrolles.

STAGE D'AUTOMNE : le stage d'Automne du 25 au 29 octobre de 10h à 12h et de 14h à 18h30 à l'espace Albert Laurent, Peyrolles-en-Provence. Renseignement par email

peyrolles.concours.art@outlook.fr ou par tel : 06 80 30 51 28.

Tous les renseignements : Association Internationale " Optimisme dans l'Art " - Académie des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence, Larissa PEREKRESTOVA-CLION, tel : 06 80 30 51 28, email : peyrolles.concours.art@outlook.fr ; site : <http://www.mosaïque-larissa.com/>



ASSOCIATION QI GONG VITALITÉ

QI GONG – MÉDITATION TAOÏSTE STAGES D'ÉNERGÉTIQUE & QI GONG

Cours d'essai offert. Inscriptions par email.

COURS HEBDOMADAIRES DE QI GONG :

à partir du jeudi 9 septembre

Jeudi de 19h à 20h30 – Espace F. Mistral, salle de danse 1^{er} étage

Avec Laurent SANCHEZ – Tél : 06 64 66 50 07

Email : qigong.vitalite@gmail.com

• COURS HEBDOMADAIRES DE MÉDITATION TAOÏSTE :

• à partir du mardi 19 octobre - Mardi de 18h à 19h30 – à Jouques

• Salle à définir – avec Annette.

• **STAGES D'ENERGETIQUE & QI GONG** : 6 week-ends de fin octobre à fin février – sur inscription – nombre limité de places

• Lieu à définir – avec Annette.

• **N'hésitez pas à consulter le site web : QIGONG-VITALITE.COM**

• **Contact : Annette RICHEL – Tél : 06 02 11 00 20**

• **Email : qigong.vitalite@gmail.com**

PROFITEZ DE COURS DE SOUTIEN

Pour la rentrée scolaire 2021-2022, l'association Mémoire du Camp du Logis d'Anne met en place des cours collectifs gratuits de soutien en mathématiques et anglais pour les collégiens et lycéens rencontrant des difficultés scolaires sur Peyrolles-en-Provence. Ces cours de soutien sont axés sur la méthodologie, l'apprentissage et la restitution des savoirs.

• Les cours se font sur inscription auprès de l'association par mail et téléphone suivants :

• **Courriel : campdulogisdanne.memoire@gmail.com**

• **et téléphone : 06 09 66 06 93.** Les cours débuteront courant octobre, les samedis sauf pendant les vacances scolaires.

• Attention les inscriptions sont limitées en nombre.

LES MINI-POUCES DE RETOUR

L'Association Les Mini Pouces a repris ses activités à la salle Frédéric Mistral et elle vous rappelle la date de son vide-poussettes qui est prévu le 06 novembre 2021 toujours à la salle Frédéric Mistral.

L'entrée se fera avec l'obligation Passe Sanitaire avec vérification

• carte d'identité et le masque sera à porter. Une bouteille de solution hydroalcoolique sera à votre disposition.

• Nous vous attendons nombreux.



COURS DE DANSE "VIKING TRIBAL STYLE"
DANSE DE GROUPE SYNCHRONISÉE
INSPIRÉE DES DANSES TRADITIONNELLES MÉDIEVALES ET DES LÉGENDES & SYMBOLES DE LA MYTHOLOGIE NORDIQUE
AVEC ANASTASIA LIHNKA
CHORÉGRAPHE ET RÉALISATRICE
LES MERCREDIS À PARTIR DE 19H
ESPACE MISTRAL - 13860 PEYROLLES
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : LA TRIBU
PEYROLLES EN PROVENCE - 06 20 28 06 93



DJEMBÉ

à Peyrolles-en-Provence

“Voler un tambour est facile, le problème est de taper dessus” (proverbe Sénégalais)

Notre plaisir est de nous retrouver autour des djembés pour un moment convivial, de construire des morceaux que nous pouvons jouer lors de différents événements. D'autres instruments viennent accompagner les djembés : doums, balafon, bâton de pluie, cloches, grenouille, tambourins, guiros, cymbalettes, chékérés, œufs, maracas, shakers, etc.

Ne pas jeter sur la voie publique - Merci

Le lundi soir
de 18h30 à 20h15
Cours débutants
puis intermédiaires

Le jeudi soir
de 19h30 à 22h

Salle Frédéric
Mistral

Cotisation
annuelle : 60 €

Séances d'essai
les 13 et 20
septembre

DJEMBÉ
PEYROLLOIS
Association Loi 1901

Mai :
djembepeyrollais@gmail.com

Luc : 06.83.75.49.08
Marcel : 06.32.76.80.66

C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE SAISON SPORTIVE AU TC PEYROLLES !

Les courts se sont embellis de nouveaux brise-vents et nous vous attendons, que vous soyez débutant, joueur occasionnel ou confirmé, pour taper la balle dans une ambiance conviviale.

Les championnats par équipes +35 et +45 débiteront en octobre. Vous pourrez suivre le calendrier et les résultats des rencontres sur le Facebook du club (TC Peyrollais).

Vous y trouverez aussi la fiche d'inscription ainsi que les tarifs pour la saison 2022.

À très bientôt sur les courts !



LE BVHC PEYROLLAIS FAIT SA RENTRÉE !

Voilà, l'été est passé, la rentrée est arrivée avec la nouvelle saison 2021-2022 qui s'ouvre à tous les adhérents du BVHCP, et bien sûr aux nouveaux !

Samedi 04 septembre fut l'occasion, lors du forum des Associations, de reprendre contact et de promouvoir nos 4 activités sportives : Handball, Badminton, Basket et Running.

Pas mal de monde est venu à notre rencontre, ce qui, dans le contexte actuel, était plutôt de bon augure : à la fois des adhérents venus se réinscrire, mais aussi de " nouveaux " parents Peyrollais fraîchement installés dans notre commune qui recherchaient une activité pour leurs petites têtes blondes, sinon pour eux-mêmes.

L'occasion pour moi de vous rappeler que vous pouvez contacter les responsables de chaque section si vous souhaitez des informations :

Hugo RUFFEL pour le Handball enfants & adultes (06 34 01 77 62), Laurent TOROSSIAN pour le Badminton adultes (06 08 85 14 20), Sébastien VIDAL pour le Basket enfants & adultes (06 87 76 27 40) et enfin, Jérôme NAJMAN pour le Running adultes (06 89 83 30 54).

A toutes fins utiles, vous trouverez le planning de nos activités au gymnase de Peyrolles ; sachez aussi que cette année, le

Running proposera, outre ses sorties en extérieur, des séances d'entraînement sur le stade de football synthétique, le mardi et jeudi soir à 19h30.

D'autre part, la Fédération Française de Handball et le Comité 13 ont relancé le championnat amateur ; alors n'hésitez pas à venir encourager nos joueuses et joueurs lors des différentes rencontres qui animeront (enfin... !) le gymnase. Bien entendu, comme l'exige le protocole sanitaire, l'accès au gymnase sera soumis à la présentation d'un Passe Sanitaire valide, ou d'un test PCR de moins de 72h, le port du masque reste la règle à l'intérieur des locaux. On vous donne donc rendez-vous le samedi 02 octobre à 18h45, puis le samedi 16 octobre.

Dimanche 12 septembre avait lieu l'Assemblée Générale de notre club ; un moment très convivial et d'échanges afin de renouveler le Bureau et nos différentes Commissions. L'AG se clôture, dans le respect des mesures sanitaires imposées, autour d'un buffet, du verre de l'Amitié et d'un concours de pétanque improvisé.

Un dernier mot : plus que jamais, les associations sportives et culturelles ont besoin de vous, et vous ou vos enfants avez certainement besoin de pratiquer une activité afin de sortir du marasme environnant.

Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre et restons unis et guidés par la même passion : celle du sport !

PLANNING DES ENTRAINEMENTS 2021/2022

BVH CLUB PEYROLLAIS

	8H00	11H00	12H	16H00	16H30	17H00	17H30	18H00	18H15	18H30	19H00	19H15	19H30	19H45	20H00	20H30	20H45	21H00	21H15	21H30	22H00	22H30	23H00	23H30	
LUNDI				COLLEGE				HANDBALL 13ANS MASCULINS				HANDBALL 17ANS MASCULINS									BADMINTON				
MARDI				COLLEGE				HANDBALL 15ANS FEMININES				HANDBALL -15G													BASKET-BALL
MERCREDI			COLLEGE			HANDBALL 11ANS		ECOLE DE HANDBALL 7ANS et 9ANS				FUTSAL (hors BVHCP)													HANDBALL SENIORS MASCULINS
JEUDI				COLLEGE				15ANS FEMININES				HANDBALL 17ANS MASCULINS													BADMINTON
VENDREDI				COLLEGE				BASKET BALL				HANDBALL 15ANS MASCULINS													HANDBALL SENIORS MASCULINS
SAMEDI																									COMPETITIONS BVHC
DIMANCHE																									COMPETITIONS BVHC



CNPA AU LAC DE PEYROLLES : CLUB AVIRON, KAYAK, NAGE EN EAU LIBRE

La nouvelle saison a connu une reprise active avec notre présence lors de différentes actions dès le début du mois de septembre et en proposant, en plus de l'aviron, deux nouvelles activités : le kayak et la nage en eau libre. Le Cercle Nautique du Pays d'Aix est engagé depuis son origine dans le développement du sport nature et du sport santé. Le club a participé aux journées des associations et a ouvert ses portes le samedi 11 septembre 2021 pour faire découvrir et initier les curieux désirant connaître ces sports.

BILAN SAISON 2020-21

Malgré le contexte, le club a cherché des solutions pour être réactif et s'adapter aux multiples changements suites aux directives gouvernementales. L'activité de plein air a permis de poursuivre la pratique en individuel, et la pratique de l'ergomètre a été un bon moyen de se préparer physiquement et de se challenger. Notre équipe de mordus aux challenges d'aviron indoor, a effectué plus de 11.054 km cette saison. Des challenges en équipe et individuel, où le Club a obtenu des places d'honneur et gagné des titres. Mention particulière à Élodie Tassy qui est Vice-championne de France et détentrice de deux records de France. Chez les jeunes, onze d'entre eux ont participé au Championnat de France à Mantes-la-Jolie en juillet. Nous félicitons plus particulièrement nos J14 (Alice, Quentin, Juliette et Yanis) qui se sont illustrés au Championnat National et réalise le 1^{er} Top 10 du club dans leur catégorie : 10^{ème} catégorie J14M4x+, et Arnaud qui s'est classé 11^{ème} en J16H1x.

OCTOBRE ROSE

En ce début d'année le club s'associe le samedi 09 octobre 2021 au Challenge AVIROSE NATIONAL dans la cadre d'Octobre Rose, campagne annuelle de lutte contre le cancer du sein. Pour être plus nombreux, plus forts et solidaires dans l'action le club "Nage avec palmes" d'Aix et le club de kayak de Pertuis viennent nous aider à vous faire découvrir ces activités et soutenir l'Association Rose Up dont la mission est de soutenir, informer et défendre les personnes touchées par un cancer.

NOUS RECHERCHONS :

Si vous avez les compétences, nous recherchons des bénévoles désireux d'investir un peu de leur temps à encadrer les pratiquants, pour nos nouvelles activités kayak et nage en eau libre. Contactez-nous au 07 82 30 30 79.

Vous êtes intéressés par la pratique de l'aviron, aviron Fitness (AviFit) du kayak, la nage en eau libre ?

Vous souhaitez des renseignements ?

N'hésitez pas à nous contacter :

- par mail : contact@nautiquepaysdaix.fr
- via notre site : www.nautiquepaysdaix.fr
- par tél. : 04 42 96 36 91 ou J-Marc au 07 82 30 30 79
- via Facebook <https://www.facebook.com/cerclenautiquedupaysdaix/>

Ou passez au lac...nous vous y recevrons avec plaisir !



FORMATIONS "JARDINS COLLECTIFS" EN PERMACULTURE

Dans le cadre de son Agenda environnemental, le Département a lancé en 2021 des financements pour des ateliers à destination des porteurs de projet de jardins collectifs. C'est dans ce cadre que le Loubatas a proposé au printemps 2021 trois modules de formation : le végétal, l'eau et la biodiversité dans le jardin pédagogique du Loubatas. Mêlant théorie et pratique, elles ont été animées par Robin Gianinni, créateur de l'association les "Enfants de la terre" et assisté par Antoine Berteau, jardinier volontaire à l'écogîte.

Ces sessions de formations gratuites ont réuni une cinquantaine de participants passionnés par la permaculture et le jardinage. Leur succès prouve une fois de plus la volonté du public à

œuvrer pour la transition et la résilience avec pour la plupart d'entre eux la création de nouveaux jardins collectifs. Ce nouvel élan conforte l'association de répondre à cette demande grandissante en développant de nouveaux projets sur les thématiques du jardin potager et de la permaculture. À partir de cet automne, les particuliers pourront participer à de nouvelles sessions de formation en permaculture et découvrir un tout nouveau module : la forêt comestible. Pour les créateurs et créatrices de jardins collectifs, rendez-vous au printemps 2022 pour de nouvelles sessions de formation gratuite.





ESSAYEZ LE JUDO !

Venez essayer le judo à l'espace Giono, rue Aimé Bernard, en face de la poste de Peyrolles.

Les cours ont lieu le lundi :

- pour les 4/5 ans de 17h15/18h00.
- pour les 6/10 ans de 18h00 à 19h00

UNE RENTRÉE TRÈS ATTENDUE AU TEMPLE SHAOLIN !

Après un super camping de fin de saison, nous avons déjà réouvert les portes pour une pré-rentree pleine d'énergie le 15 août. Avec la visite des "Gardiens du Phoenix" nous avons également ouvert un stage inédit avec une démonstration au lac de Peyrolles.

L'occasion de créer des liens et de renforcer notre troupe de spectacle.

Nous sommes maintenant en pleine rentrée et accueillons les futurs Shaolins.

- Section Panda : 3-5 ans
- Section Aigle : 6-7 ans
- Section Tigre : 8-13 ans
- Section Adultes : 14-99 ans
- Section Dragon : anciens gradés

N'hésitez pas à venir découvrir le Temple et les nombreuses activités qu'il propose.
Bonne rentrée à tous



BILAN ENDURO CARPE 2021

Cet enduro (compétition amicale de pêche à la carpe) a donc démarré le vendredi 29 juillet à 15h et s'est achevé le dimanche 1^{er} août à 15h, soit 48 h de pêche non-stop.

Pour l'occasion, 10 équipes de 2 pêcheurs se sont affrontées tout le week-end sur l'étang de San Payre (commune de Peyrolles-en-Provence) dans l'espoir de sortir le plus de carpes ou esturgeons possible. À la fin, seul le poids compte, c'est donc le cumul de toutes les carpes qui déterminera le classement final.

Au final sur le week-end, 88 poissons sont capturés pour un poids total de 681,32 kg ! Rappelons que tous ces poissons sont capturés, pesés, puis remis immédiatement à l'eau après une photo souvenir.

Les vainqueurs, qui viennent de Pertuis, ont capturé 38 poissons pour un poids total de 328,47 kg de poissons. Il s'agit de Benjamin

Relinger et Fabien Lepetit. Les seconds sont Yoan Garcia et Jean-Guy Pardo, ils viennent de Vitrolles et capturent 13 poissons pour un poids de 85,160 kg. Les troisièmes sont Timothy Twitchin et Alexandre Gilbert, ils viennent de Vitrolles en Luberon, ils ont capturé 9 poissons pour un poids de 71,01 kg.

Le plus gros poisson capturé durant ces trois jours est une carpe miroir de 24,790 kg, que vous verrez sur la première photo, tenue et capturée par l'équipe gagnante. Les deux photos suivantes représentent l'équipe classée seconde, et l'équipe placée 3^{ème}.

N'hésitez pas s'il vous faut des photos ou des informations supplémentaires. La fédération remercie tous ses partenaires, ainsi que tous les compétiteurs pour le bon esprit qui règne lors de ces rencontres amicales.

Cette manifestation est bien sûr reconduite pour l'année 2022 !





TRACONNADE : AQUAE SEXTIAE AQUAEDUCTUM...

Dans cette édition n°117 (toujours écrite avec l'étroite collaboration de Marc FUHRY, merci à toi !), maintenant que nous avons vu quelles étaient les différentes phases de nivellement pour préparer le terrain destiné à accueillir notre ouvrage d'art, nous allons aborder l'étape suivante, la construction de l'aqueduc lui-même :

- de ses conduites (specus) enterrées et de ses regards,
- des ponts-aqueducs,
- des tunnels.

Le défi ? Il est de taille, et ce n'était pas un long fleuve tranquille, loin s'en faut : les ingénieurs devaient ouvrir simultanément de nombreux chantiers avec des milliers d'ouvriers sur l'ensemble du parcours et les tronçons devaient s'abouter parfaitement pour assurer un écoulement gravitaire satisfaisant, sans aucune erreur de pente ! Imaginez un seul instant à quoi pouvait ressembler notre colline ?? Un immense chantier où se croisaient tous les corps de métier, des campements éparpillés sur plus de 30 kilomètres, une logistique exemplaire grâce à la Via Sextia empruntée par des dizaines de chariots...un véritable travail de Romains en fait !

L'AQUEDUC, SOUS QUELLES FORMES ? Afin de limiter d'une part l'évaporation de l'eau, puis pour conserver sa pureté (éviter la décomposition des végétaux ou d'un cadavre animal), mais surtout pour conserver un maximum de fraîcheur de cette onde pure, chère aux Romains mais aussi à l'agneau de La Fontaine (je ne boirai pas de ton eau !), les ingénieurs ont la bonne idée d'enterrer le tracé.

- LES SPECUS : il est constaté deux types de construction et deux types de profil en fonction de la nature même du terrain (meuble ou rocheux). Jean-Noël PLICHON (Tunnels et ouvrages souterrains, n°155, septembre/octobre 1999), décrit, je cite :

- **Terrain meuble :** il est constitué d'un radier de béton posé sur un hérisson pouvant servir de drain, surmonté de piédroits verticaux en maçonnerie de petit appareil de 1,50 m de hauteur ; le conduit est couvert par une voûte en plein cintre, à l'intrados coffré et recouverte par un béton horizontal ; la tranchée est comblée avec du tout-venant. Dimensions intérieures : 0,60 x 1,80 m (1,60 x 2,60 hors tout). Les parois sont revêtues jusqu'à 0,90 m de hauteur, d'un enduit de tuileau (chaux hydraulique faite de chaux et de tuiles concassées, puis finement broyées) ;
- **Terrain rocheux :** le conduit est directement taillé à la taille normale ; deux épaulements permettent d'appuyer la voûte, remblayée comme précédemment, et un enduit de tuileau est appliqué sur le rocher jusqu'à 0,90 m. On retrouve ce modèle de coupe à droite de l'entrée de la carrière du Loubatas.

- LES REGARDS DE VISITE : les ingénieurs avaient aussi pensé à intégrer sur tout le tracé de la conduite d'eau enterrée (specus), des regards de visite ! Des regards ? Mais pour quoi faire ? Enfin...pour y jeter un œil bien sûr et même si on dit très souvent que " *un seul regard suffit !* "...dans le cas présent, plusieurs ont été nécessaires.

En effet, les regards sont des puits d'accès au canal pour en assurer l'entretien. Ils sont généralement disposés à intervalles plus ou moins réguliers. Traconnade possède des regards rectangulaires et circulaires. Marc FUHRY et Bernard FINO (Arrivée de l'aqueduc romain de Traconnade à Aix-en-Provence,

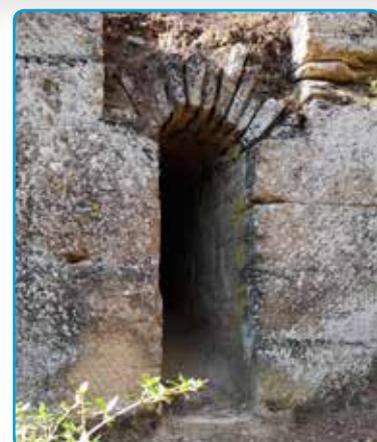
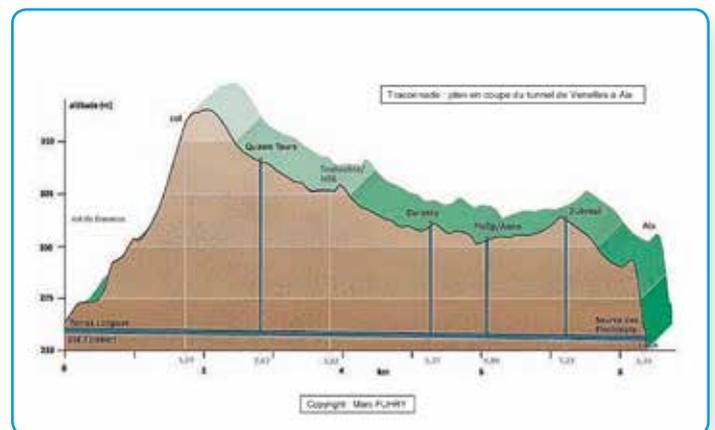
bulletin archéologique de Provence, 2014), démontrent que les quinze distances intermédiaires entre les regards rectangulaires sont très variables mais restent assez proches de 2, 3 ou 4 actus (1 actus = 35,568 m) ; quant aux regards circulaires, pour les trois distances connues, leur moyenne est de 150 m (environ 4 actus). Enfin, d'après les éléments rassemblés, il est permis de penser que tous les regards étaient fermés par deux dalles rectangulaires jointives pesant chacune environ 250 kg.

- LES PONTS-AQUEDUCS : indispensables pour franchir les vallons, ils étaient de longueurs plus ou moins importantes et possédaient plusieurs arches (au modèle des vestiges qui subsistent dans le vallon du Pas de l'Étroit, à Meyrargues, à côté du cimetière). À Peyrolles, un ouvrage dans le vallon de l'Ourme ; à Meyrargues, dans les vallons du Pas de l'Étroit et du Grand Vallat.

- LES TUNNELS : notre aqueduc arrive à Venelles au lieu-dit de Terrelongue. Il va, comme par magie, s'y engouffrer et disparaître sous le plateau de Venelles à l'est de la chaîne de la Trévaresse, pour un voyage long de huit kilomètres à plus de cinquante mètres de profondeur, et pas moins de 4 puits verticaux. Une véritable prouesse technique, technologique et humaine ! En effet, le passage sous la chaîne de la Trévaresse pour atteindre Aix, était absolument nécessaire, car aucun autre itinéraire n'était envisageable, sauf consentir un contournement de près de 100 kilomètres qui aurait considérablement allongé les délais de construction mais surtout, fait exploser le budget ! Aie, et là, fallait pas toucher au grisbi...

Notre tunnel va alors ressortir à Aix-en-Provence ; Aix-en-Provence...certes, mais où ?

... la suite et fin au numéro 118 !



NAISSANCES

NKANU KABEYA Layana-Hortence	22 mai 2021	FACCHINETTI Alvaro, Danilo, Pablo, Giovanni	15 juillet 2021
CROSET Gabriel, Stéphane, Pasquale	23 mai 2021	BONNET Baptiste, Hilarion, Daniel	19 juillet 2021
BERNARD Milana, Christine, Carmen	01 juin 2021	SACAZE Hana, Sylvie, Hadda	24 juillet 2021
FARGETON Lyana, Neige, Sabine	03 juin 2021	RINGOT Tess, Elena	27 juillet 2021
ROBERT Sacha, François, Alain	03 juin 2021	PHUM MARCHAND Lucy, Louise, Stéphanie	31 juillet 2021
MOSTEFAOUI Aylan	09 juin 2021	MAILLOT Noélya	02 août 2021
MARCHAL Giulia, Amélie, Nathalie	10 juin 2021	LLORENS Tiago, Serge, Robert	08 août 2021
CASETY Mila, Amy, Tessa	12 juin 2021	KONIECZNY Ninon, Florence, Aéris	12 août 2021
URBAN Louise, Amélia	28 juin 2021	CORDARO Raiden, Angelo, Alexandre	28 août 2021

MARIAGES

GROSSON Sabrina, Angela et DOUSSIET Nicolas, Luc, David	19 juin 2021
PAREDES AGUIRRE Géraldine et LE DROGOFF Corentin, Maxime, Pierre	10 juillet 2021
MARTINA Marie, Laure et KRIEGER Kévin, Alexandre	14 août 2021

DÉCÈS

• PARJADIS de LARIVIERE Léopold, Marie, Christophe	23 mai 2021	• DI MEO Bernard, Francis, Sylvain	16 juin 2021
• PARJADIS de LARIVIERE Géraud, Philippe, Marie	24 mai 2021	• SAUNIER Robert, Christian, Guy	29 juin 2021
• ANGELINI épouse POLI Pascale	27 mai 2021	• EMIN épouse EMILOV Shenay, Mehmed	04 juillet 2021
• BOURGUE Roger, Lucien	30 mai 2021	• SCHERZ veuve CORSELLE Jeannine	11 juillet 2021
• CHARRIERE épouse BOUFFLET Mireille, Léone, Marie	02 juin 2021	• BONNAFOUX veuve MENNILLO Huguette, Angèle, Justine	14 juillet 2021
• LOPEZ veuve GAY Marie, Rosalie	02 juin 2021	• DE VERA veuve ESTEVEZ Christiane, Francine, Raymonde	03 août 2021
• BLIN Rachid	09 juin 2021	• CANO veuve CHABERT Mireille, Maryse, Antoinette	14 août 2021
• DÉPOSITO veuve LOPEZ Marie	13 juin 2021	• DAILLIER Alain, Gérard	30 août 2021
• CHAÏB Ali	15 juin 2021		

REMERCIEMENTS

Il était né au Château à Peyrolles, village qu'il aimait tant. Il y avait fondé sa famille tout en cimentant, en bâtissant. Il est parti les mains durcies aux travaux, laissant derrière lui la mémoire de la pierre.

Madame Paulette BOURGUE, ses enfants et leurs conjoints, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants remercient toutes les personnes qui, par leurs présences, leurs marques d'affection, leurs envois de fleurs les ont soutenus lors du décès de Roger BOURGUE survenu le 30 mai 2021 à l'âge de 90 ans.

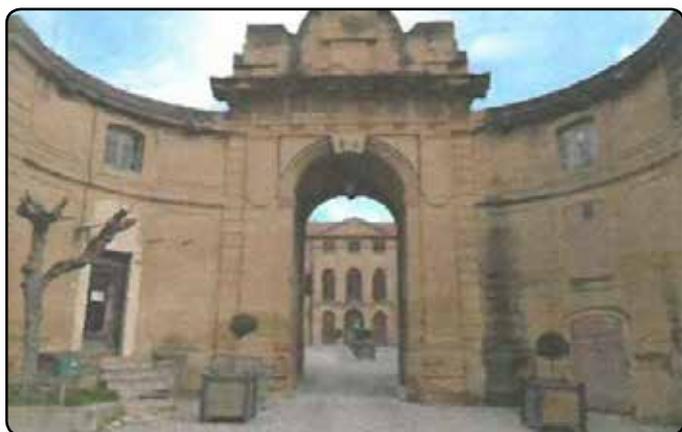
Nous tenons également à exprimer toute notre reconnaissance à l'équipe médicale (infirmières, kinésithérapeutes et personnels de l'ADMR).

Madame CLEMENS et ses enfants, remercient chaleureusement toutes les personnes qui par leur présence, leur envoi de fleurs, leur témoignage d'affection et d'amitié les ont accompagnés et ont partagé leur peine, lors du décès de Lucien CLEMENS survenu le 30 avril 2021.

La famille GAY et la famille BOUROUFFALA remercient les personnes pour leurs présences, soutiens et attentions qu'ils ont eus, lors du décès de Marie GAY.

Mme CHAÏB son épouse, sa fille Olga, ses enfants, petits et arrière-petits-enfants adressent leurs plus sincères remerciements à toutes les personnes qui par leurs marques de sympathie, leur bienveillance, leur présence le jour de l'enterrement ont contribué à rendre un dernier hommage à Monsieur Ali CHAÏB décédé le 15 juin.

Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance en considérant ces remerciements comme lui étant personnellement adressés.



NUMÉROS UTILES

MAIRIE	04 42 57 80 05	MAINTENANCE ÉMETTEUR TV	0 970 818 818
CLSH	04 42 57 86 47	SOCIÉTÉ DES EAUX LA PASSERELLE	09 69 39 40 50
BIBLIOTHÈQUE	04 42 57 84 24	E.D.F. (DÉPANNAGE)	0 810 33 30 04
ÉCOLE MATERNELLE	04 42 57 84 15	PODOLOGUE	04 42 57 74 20
ÉCOLE PRIMAIRE	04 42 67 11 58	POLICE MUNICIPALE	04 42 28 64 37
COLLÈGE	04 42 67 04 04	POMPES FUNÈBRES PEYROLLES	04 42 96 24 98
FORESTIERS-SAPEURS	04 13 31 04 42	DÉCHETS ENCOMBRANTS	04 42 91 49 00
SALLE SOCIOCULTURELLE FRÉDÉRIC MISTRAL	04 42 67 07 91	APPEL D'URGENCE SÉCURITÉ GAZ	0 800 47 33 33
CRÈCHE FRANÇOISE DOLTO	04 42 96 42 15	(appel gratuit depuis un poste fixe)	
FOYER 3 ^{ÈME} ÂGE	04 42 57 84 50	NUMÉRO NATIONAL D'URGENCE	
MAISON DE RETRAITE LA CASCADE	04 42 57 54 77	POUR LES ENFANTS DISPARUS	116 000
GENDARMERIE	04 42 57 80 09		www.116000enfantsdisparus.fr
PAROISSE	04 42 57 80 40	SOS ENFANCE EN DANGER	119
LA POSTE	04 42 57 78 10	SOS FEMMES BATTUES	3919
OFFICE DE TOURISME	04 42 57 89 82	PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE	
POMPIERS (ADMINISTRATIF)	04 42 57 17 90	agircontrelesaccidentsdelaviecourante.fr	
POMPIERS (ALERTE)	18	POLE MED 7j/7- 9h/22h	04 42 51 07 30

PERMANENCE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
C.C.A.S.	Matin 2 ^{ème} ADAR (Association aide à domicile) Sur RDV 04 82 95 26 82	MDS Assistantes sociales Nassera LACIDI Charlotte Florent Sur RDV 04 13 31 84 10	SPIP 10 h à 12 h (Service de probation pénitentiaire) Alexis Quilliot Sur convocation	3 ^{ème} MDS Assistantes sociales Nassera LACIDI Charlotte FLORENT Sur RDV 04 13 31 84 10	CITEMETRIE 2 ^{ème} Sur RDV 04 42 57 89 83
	Après-midi 2 ^{ème} HOME SERVICES (Association aide à domicile) Nadège DAUBERTE Sur RDV 04 95 08 13 13	M. BAUD Ponctuellement Médiateur Sur RDV 04 42 57 80 05	SPIP 14 h à 17 h (service de probation pénitentiaire) Alexis Quilliot Sur convocation		CITEMETRIE 2 ^{ème} Sur RDV 04 42 57 89 83
BME	Matin PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Economie)		1 ^{er} au 3 ^{ème} MSAPi Sans rdv 9 h à 12 h	Tous les 2 mois 4 ^{ème} jeudi ADIL Sur RDV 04 42 57 89 83	
	Après-midi	MISSION LOCALE Bouchra BENAMOU Sur RDV 06 20 64 61 46	4 ^{ème} POLE EMPLOI	MISSION LOCALE Bouchra BENAMOU Sur RDV 06 20 64 61 46	

PERMANENCE URBANISME

MICHAËL MENUET ARCHITECTE CONSEIL DU CAUE
LE 1^{ER} MARDI DE CHAQUE MOIS APRÈS-MIDI
RDV AU 04 .42.57.89.77

MÉDECIN DE GARDE

EN SEMAINE DE 20H À 8H, WEEK-END, JOURS FÉRIÉS,
COMPOSEZ LE 15
ANNUAIRE DES MÉDECINS ET AUTRES PROFESSIONS MÉDICALES
www.allo-medecins.fr/Peyrolles-en-provence-13860

PHARMACIES DE GARDE

www.3237.fr ou au téléphone au 3237

BUS À LA DEMANDE

0 970 83 01 23